



CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Rapport d'activité 2025



Rapport d'activité 2025

En 2025, le travail de nos équipes s'est inscrit dans un esprit de consolidation et d'innovation, tout en demeurant fidèle à la mission fondatrice de notre institution : enrichir le débat public en apportant, au rythme de l'actualité, la rigueur méthodologique de travaux scientifiques inscrits dans la durée.

Claudia Senik (directrice du CEPREMAP)

Sommaire



Directrice :
Claudia Senik



Secrétaire général :
Mathieu Perona



Assistante de direction :
Eugénie Fernandes

4 QUI SOMMES-NOUS ?

6 INTRODUCTION

8 INSTITUT DES POLITIQUES
MACROÉCONOMIQUES ET INTERNATIONALES
(I-MIP)

12 DBNOMICS

14 LE PROJET DYNARE

16 OBSERVATOIRE DU BIEN-ÊTRE

22 FINANCE FOR DEVELOPMENT LAB

28 CONFÉRENCES

29 POUR UNE HISTOIRE DU CEPREMAP

30 SOUTIEN À LA RECHERCHE

© Cepremap, 2026
48, boulevard Jourdan - 75014 Paris
www.ceprenap.fr

Qui sommes-nous ?

Le CEPREMAP est, depuis le 1^{er} janvier 2005, le CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses APPlications. Sa mission, prévue dans ses statuts, est d'assurer une interface entre le monde académique et les décideurs publics et privés.

Ses priorités sont définies en collaboration avec ses partenaires institutionnels : la Banque de France, le Cnrs, le Haut Commissariat à la Stratégie et au Plan, la Direction générale du Trésor, l'École normale supérieure, l'Insee, l'Agence Française de Développement, le Conseil d'analyse économique, le ministère chargé du Travail (Dares), le ministère chargé de l'Environnement (Ademe), le ministère chargé de la Santé (Drees) et la direction de la Recherche et de l'innovation du ministère de la Recherche.

TROIS LABORATOIRES

Les trois labos

- 1 L'équipe de recherche Nouveaux modèles quantitatifs de la macroéconomie, intégrée à l'i-MIP.
- 2 L'Observatoire du bien-être, qui met l'économie du bien-être subjectif au service de la politique publique.
- 3 Le Finance for Development Lab, qui produit et fédère les recherches sur le financement international du développement.

DEUX GRANDS OUTILS

Deux grands outils au service de la recherche et des administrations :

- 1 Dynare, un logiciel de référence pour la modélisation macroéconomie, en particulier les modèles DGSE et à générations imbriquées.
 - 2 DBnomics, une plate-forme européenne unique d'agrégation des séries macroéconomiques.
- Le Cepremap propose également une aide ponctuelle et ciblée au démarrage de projets de recherche en économie.

NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://sciences.social/@Cepremap>



<https://www.linkedin.com/company/cepremap>



<https://bsky.app/profile/cepremap.bsky.social>

NOS MEMBRES

Nos membres sont des personnes morales structurantes de la politique économique et de la recherche française.

Membre partenaires

- Banque de France
- CNRS
- Haut Commissariat à la Stratégie et au Plan
- Direction Générale du Trésor
- École Normale Supérieure
- Insee
- Direction de la Recherche (Ministère chargé de la Recherche)
- École d'économie de Paris (PSE)

Membres associés

- Agence Française de Développement
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Conseil d'Analyse Économique
- Ministère chargé du Travail : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques
- Ministère chargé de l'Écologie : Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques.
- Ministère chargé de la Santé : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Philippe Aghion (Collège de France)
- Roland Bénabou (Princeton University)
- François Bourguignon (PSE)
- Rachel Kranton (Duke University)
- Katia Zhuravskaya (PSE)

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS



Introduction

En 2025, le travail de nos équipes s'est inscrit dans un esprit de consolidation et d'innovation, tout en demeurant fidèle à la mission fondatrice de notre institution : enrichir le débat public en apportant, au rythme de l'actualité, la rigueur méthodologique de travaux scientifiques inscrits dans la durée.

UNE MISSION HISTORIQUE RÉAFFIRMÉE

Depuis sa création en 1965, la vocation du CEPREMAP est d'éclairer l'élaboration des politiques publiques en mobilisant l'état de l'art de la recherche et en développant des outils novateurs : modèles, logiciels, plateformes de données et enquêtes spécialisées. Cette contribution distinctive fait actuellement l'objet d'un travail de mémoire institutionnelle, mené par une équipe d'historiens-archivistes.

UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION

Pour amplifier notre impact sur le débat public, le Cepremap s'est associé à Paris School of Economics pour fonder, en 2024, un nouvel Institut de politique macroéconomique et internationale (I-MIP). Cette initiative stratégique répond à la convergence croissante des méthodes, des données et des problématiques entre macroéconomie et commerce international. L'I-MIP s'appuie notamment sur l'expertise de notre équipe de modélisation macroéconomique.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

En 2025, notre équipe d'une trentaine de collaborateurs a pleinement poursuivi cette mission.

Le projet Dynare, outil de référence mondial pour la modélisation macroéconomique, a poursuivi son développement avec la publication de nouvelles versions du logiciel et l'organisation de sa 19^e conférence internationale à Helsinki. Une conférence exceptionnelle, tenue à la Banque de France, a célébré trente ans d'existence de ce logiciel libre, qui compte aujourd'hui des centaines de milliers d'utilisateurs dans les banques centrales, les institutions internationales et les universités du monde entier.

La plateforme DBnomics, qui agrège des données économiques publiques à destination de la communauté académique et des administrations, a enregistré une progression notable de son usage, avec plus de treize millions de requêtes à son API au cours de l'année.

Les différents « labs » du Cepremap, couvrant des domaines allant de la macroéconomie à la finance du développement, en passant par le bien-être sub-

jectif, ont produit une cinquantaine de publications — notes, rapports, tribunes et documents de travail.

En 2025, l'i-MIP a produit huit notes relatives aux transformations du commerce international, à la dynamique de la dette, au système de retraite et aux enjeux de la consolidation budgétaire en France. Ces travaux, fondés sur des modèles quantitatifs de pointe, ont été largement relayés dans la presse et présentés dans plusieurs ministères et agences de l'État.

L'Observatoire du bien-être a étendu ses partenariats et son champ d'investigation, produisant vingt-deux notes couvrant un large spectre thématique — du rapport au travail aux dynamiques politiques, de la situation des jeunes générations aux questions de patrimoine et de santé.

Le Finance for Development Lab (FDL), fondé au sein du CEPREMAP en 2022, a connu en 2025 une montée en puissance significative avec le lancement de sa stratégie « FDL 2.0 ». Dans un contexte géopolitique marqué par l'érosion du multilatéralisme et la fragmentation économique mondiale, le FDL a produit plus de vingt publications articulées autour de trois piliers thématiques : la dynamique de la dette et le coût du capital pour les pays emprunteurs, les réformes des institutions multilatérales et le rôle des acteurs bilatéraux, et enfin les stratégies macroéconomiques et les nouveaux instruments financiers. Le FDL a également participé à des rapports de portée internationale et organisé des conférences à Paris, Shanghai et Dakar.

Enfin, le Cepremap a apporté son soutien à de jeunes chercheurs et chercheuses pour le démarrage de nouveaux projets, en lien étroit avec l'École d'économie de Paris et d'autres institutions partenaires.

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Dans un contexte mondial marqué par des incertitudes multiples, notre ambition demeure de fournir les outils permettant de comprendre les complexités du monde contemporain et d'anticiper ses évolutions. Pour y parvenir, nous continuerons à perfectionner nos méthodes et à enrichir nos approches.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel.

Claudia Senik
Directrice du Cepremap

Institut des politiques macroéconomiques et internationales (i-MIP)

L'I-MIP

Co-fondé en 2024 avec l'École d'économie de Paris, l'i-MIP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitative des politiques macroéconomiques et internationales, en s'appuyant sur les méthodologies les plus récentes issues de la recherche économique, autour de quatre thématiques :

- l'impact des politiques macroéconomiques sur l'activité économique, les finances publiques et les inégalités ;
- l'impact économique des politiques environnementales (à court et à long terme) ;
- la transmission des chocs dans les réseaux économiques et les chaînes mondiales de valeur ;
- l'impact du fractionnement de l'économie mondiale (tensions commerciales par exemple) sur les revenus et l'activité.

Au sein de l'i-MIP, le pôle Macroéconomie du Cepermap travaille plus particulièrement au développement et à l'application du modèle stochastique d'équilibre général dynamique avec agents hétérogènes développé pour l'économie française (CepreHANK).

LES ÉTUDES MENÉES EN 2025

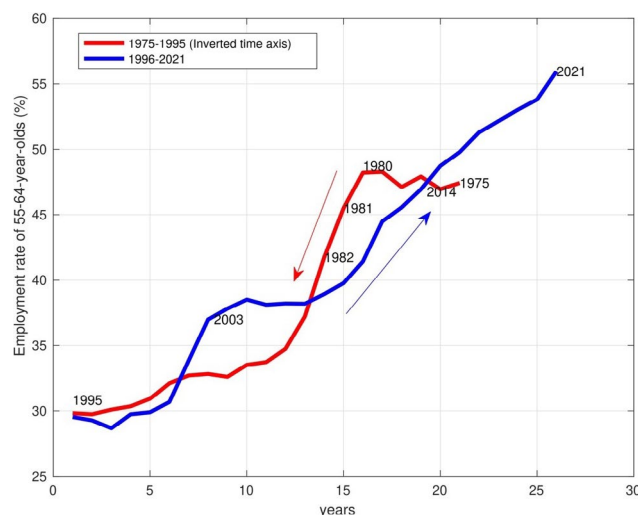
En 2025, les membres de l'i-MIP du CEPREMAP ont publié 4 notes. Ces notes ont été reprises, sous forme d'article de presse, dans Le Monde, L'Opinion, La Tribune et The Conversation. Ces notes ont aussi été présentées dans différents ministères et agences de l'État.



Réforme des retraites, âge de départ et emploi des seniors : quelles leçons tirer des réformes passées ? (Notes i-MIP 2025-03)

Cette note présente (i) l'efficacité des incitations financières pour reculer l'âge de départ en retraite, et (ii) l'impact positif du recul de l'âge de départ sur l'emploi des seniors.

Depuis le milieu des années 1990, l'âge effectif de départ en retraite augmente après avoir fortement baissé. En parallèle, le taux d'emploi des 60-64 ans a chuté avant de remonter progressivement, après la réforme de 1993, qui a allongé la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein. Mais c'est l'évolution parallèle du taux d'emploi des 55-59 ans qui est la plus marquante car ces travailleurs ne sont pas encore en âge de partir en retraite. Cela suggère que le recul de l'âge de départ a un impact plus large que prévu, influençant non seulement l'emploi des 60-64 ans, mais aussi celui des quinquagénaires, modifiant donc les dynamiques du marché du travail bien avant l'âge de la retraite.



Évolution de 1975 à 2021 du taux d'emploi en France des 55-64 ans (pourcentage)

L'analyse des politiques visant à reculer l'âge de départ en retraite, via un allongement de la durée de cotisation combiné à une augmentation de l'âge minimal, souligne qu'elles conduisent (i) les ouvriers et employés à travailler plus longtemps (effet de la hausse de l'âge minimal), alors qu'ils ont cotisé plus que la durée minimale pour obtenir le taux plein, et (ii) la plus grande majorité des cadres et professions intermédiaires à partir après avoir cotisé cette durée minimale, pour obtenir le

taux plein. Ainsi, bien que ces réformes aient permis de rééquilibrer les comptes, elles ont accentué les inégalités : les catégories les plus modestes subissent les plus grandes pertes de bien-être, équivalant à une baisse permanente de consommation de 1,74% par an, contre seulement 0,42% pour les cadres.

Cette analyse montre aussi que les surcotes actuelles sont trop faibles pour inciter les actifs à repousser leur départ. Si elles étaient plus généreuses, et surtout ajustées en fonction des catégories socioprofessionnelles, le rétablissement de l'équilibre des comptes serait compatible avec des choix de départ à 60 ans pour les ouvriers et employés, 65 ans pour les professions intermédiaires et 67 ans pour les cadres. Cette approche améliore aussi l'équité intergénérationnelle : elle préserverait le bien-être des jeunes, exposés à une hausse des cotisations et souvent sans épargne, et garantirait aux travailleurs plus âgés, via les surcotes, un pouvoir d'achat accru à la retraite.

Les réformes passées nous enseignent qu'une faible distance à la retraite diminue l'employabilité des seniors, avant l'obtention du taux plein, car les travailleurs et les entreprises voient leur intérêt à investir dans une relation d'emploi se réduire à mesure que sa durée se raccourcit. Les estimations de l'impact de l'allongement de la durée de cotisation introduit par la réforme de 1993 montrent que reculer l'âge du taux plein augmente la probabilité d'être en emploi. Pour les 59 ans ayant 38 années de cotisation, le taux d'emploi passe de 45% à 47% après la réforme. Au même âge mais avec 35 années de cotisation, il passe de 59% à 69%.

À un âge donné, quel que soit leur niveau d'expérience professionnelle, les travailleurs dont la durée de cotisation a été le plus prolongée – et dont l'horizon avant la retraite s'est donc allongé – ont une probabilité plus élevée d'être en emploi. Ces résultats démontrent que l'allongement de l'horizon professionnel accroît les chances d'être en emploi, à âge et expérience équivalents.

Effets macroéconomiques et distributifs des réformes des retraites françaises

(Notes i-MIP 2025-04)

Dans les soixante années à venir, l'espérance de vie peut croître de 5 à 10 ans en France. Pour le système de retraite, un besoin de financement, créé par l'allongement de 5 ans de l'espérance de vie, sera résolu si :

- le taux de cotisation passe de 30% en 2025 à 39% en 2085, en conservant un ratio de remplacement à 60% et un âge de départ en retraite à 63 ans ;
- ou si le ratio de remplacement est réduit de 60% en 2025 à 46,2% en 2085, en conservant un taux de coti-

sation à 30% et un âge de départ en retraite à 63 ans ;

- ou si l'âge de départ en retraite passe de 63 en 2025 à 66,3 ans en 2085, en conservant un taux de cotisation à 30% et un ratio de remplacement à 60%.

Les répercussions de ces trois ajustements sont analysées à l'aide d'un modèle où le système de retraite par répartition équilibre ses comptes chaque année via l'une de ces trois options (cotisation, pension, âge de départ à la retraite). L'économie française enregistrerait un surplus de croissance du PIB – de l'ordre de 0,2 point de pourcentage par an – si l'ajustement du système de retraite s'opérait seulement via une augmentation l'âge légal de départ à la retraite (de 63 à 66,3 ans). Cette croissance additionnelle, est portée par une hausse de l'emploi, relayée par des incitations accrues à l'épargne. Grâce au plus grand nombre de périodes où les revenus sont plus élevés qu'à la retraite, cette épargne ne se constitue pas au prix d'une trop forte réduction de la consommation. De plus, cette nouvelle épargne peut financer de nouveaux projets, ce qui accroît le capital productif et donc la croissance du PIB.

Mais cet ajustement accroît aussi significativement les inégalités de patrimoine.

Lorsque le taux de remplacement des pensions est réduit, à durée et taux de cotisation inchangés, le besoin d'épargne est encore plus prononcé, la baisse des prestations venant s'ajouter à l'allongement de la durée de retraite pendant laquelle les prestations sont perçues. Ce sont alors les générations actuelles qui font cet effort d'épargne. À mesure que cette épargne s'accumule, le taux d'intérêt diminue, ce qui décourage les générations futures d'épargner. Celles-ci vont même « consommer » cette épargne pour travailler moins et éviter les forts taux de cotisation : après 2050, l'épargne diminue, entraînant une baisse du PIB. Dans ce scénario également les inégalités se creusent.

Enfin, le scénario dans lequel l'ajustement repose sur une hausse du taux de cotisation est le moins favorable au PIB. Dans un premier temps, la trajectoire croissante des taux de cotisation incite les générations actuelles à travailler davantage avant que des taux de cotisation plus élevés conduisent leurs successeurs à réduire leur effort de travail. Après une phase d'accumulation portée par la génération actuelle, cette épargne est entièrement « consommée » par les générations suivantes, ce qui leur permet d'éviter, en réduisant leur offre de travail, les taux de cotisation élevés.

Ce scénario parvient à réduire les inégalités, car la part des inégalités attribuable aux écarts de patrimoine est inférieure à celle observée dans les autres scénarios où l'épargne s'accroît.

Finalement, pour les entrants en 2025 tout comme pour les retraités, le coût en termes de consommation de la nécessaire réforme serait en moyenne le moins élevé dans l'économie où l'ajustement se ferait via un recul de l'âge de retraite.

Impact des droits de douane américains sur l'économie française : enjeux sectoriels et macroéconomiques » (Notes i-MIP 2025-06)

Quelles seront les conséquences pour l'économie française de la guerre commerciale engagée par les Etats-Unis ? S'il est difficile de prévoir la situation commerciale qui émergera à la fin de la trêve le 9 juillet 2025, apaisement ou escalade pour établir un rapport de force avant un nouveau cycle de négociations, l'analyse des motivations de la nouvelle administration américaine permet d'affirmer qu'un retour à la situation prévalant fin 2024 n'est pas envisageable. Le protectionnisme est de retour, et pour une longue période.

Cette note quantifie l'impact sectoriel et macroéconomique des droits de douane mis en place par l'administration américaine en 2025 sur l'économie française. Un modèle quantitatif de commerce international, SNOW, est combiné avec un modèle macroéconomique dynamique, CephreHANK. Nous comparons les situations avec et sans représailles et avec et sans incertitude dans les relations commerciales.

Dans le modèle de commerce, l'économie mondiale de référence est calibrée sur la version 2020 des tableaux d'entrées-sorties de l'OCDE et les parts de marché associées aux différents flux commerciaux bilatéraux mises à jour pour 2023. La situation de référence, qui intègre les mesures de la guerre commerciale de 2018, reflète donc la situation avant le choc commercial étudié dans cet exercice. Pour rendre compte de l'incertitude induite par la politique commerciale américaine, un coût supplémentaire au commerce est imposé sur les importations américaines de tous les biens. Afin de générer dans le modèle macroéconomique une variation du PIB comparable à celle prédite par SNOW, nous introduisons un choc de demande externe réduisant les exportations de la France.

L'impact du protectionnisme américain sur les différents secteurs industriels français est hétérogène entre secteurs et globalement destructeur d'exportations françaises. La réorientation vers d'autres marchés que les Etats-Unis ne compensent pas la perte du marché américain, ce qui conduit à une baisse des exportations totales de la France. Dans les scénarios intégrant l'incertitude introduite par les annonces successives et contradictoires de l'administration américaine, cette baisse des exportations françaises atteint 2 %.

L'industrie française peut être affectée par un autre canal, de nature indirecte. Les exportations chinoises vers

les Etats-Unis étant fortement réduites par la guerre commerciale, un effet de report sur les marchés européens est inévitable. Cet effet est toutefois modéré (moins de 10%) dans l'ensemble des secteurs, et compris entre 10% et 15% pour les métaux de base, la pharmacie et la chimie

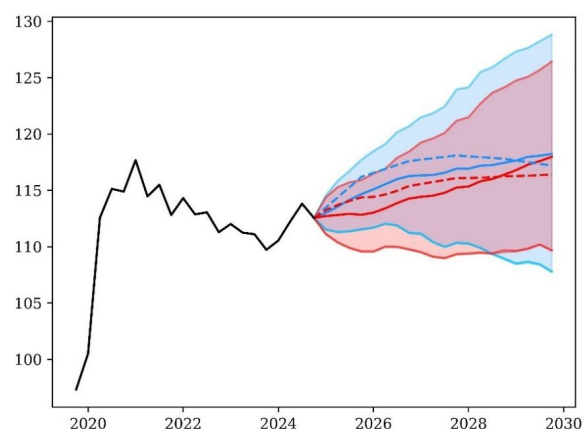
Tout ceci a un impact récessif sur l'économie française : l'inflation baisse d'en moyenne 0,13 points de pourcentage par an ; la perte de croissance est en moyenne de 0,05 point par an pendant cinq ans, et de 0,12 points de pourcentage en 2025, ce qui constitue un résultat moins pessimiste que l'estimation présente dans le Rapport d'Avancement Annuel. La baisse de l'activité et la hausse du taux d'intérêt réel contribuent tous les deux à la hausse du ratio dette/PIB pour au total près d'un point en 2029 dans le scénario avec incertitude.

Réduire la dette de la France :

enjeux macroéconomiques et distributifs

(Notes i-MIP 2025-07)

Basée sur une modélisation intégrant les derniers développements de la macroéconomie, cette note évalue un scénario faisant passer la part des dépenses publiques dans le PIB de 57,3% à 54,4%, répartie sur l'ensemble des postes, et accompagné de prélèvements obligatoires stables de 2026 à 2029. Elle montre que la dette sera stabilisée sans avoir besoin d'une conjoncture excessivement favorable. En outre, notre évaluation indique d'un tel plan de consolidation réduit le ratio dette/PIB de 10,1 points, mais se traduirait par une perte annuelle de 0,16 point de croissance du PIB (le taux de croissance moyen serait de 1,24% au lieu de 1,40%), ainsi qu'une hausse des inégalités, les foyers les plus aisés consommant 4,9 fois plus que les plus modestes en 2029, contre 4,4 fois en l'absence de consolidation. Cette évaluation indique aussi que si le taux d'épargne se maintenait à son niveau actuellement très élevé, l'absence de reprise de la consommation conduirait à un ratio de dette sur PIB plus élevé de 3,2 points de pourcentage en 2029.



Note. Bleu : sans règle. Rouge avec règle. Ligne : médiane des simulations. Pointillés : scénario conjoncturel retenu par le gouvernement. Surface : 50% de la distribution des simulations.

Elle montre également que mettre en œuvre cette consolidation à l'aide d'une règle budgétaire légale, corrigeant automatiquement les déviations de la dette de sa trajectoire cible, réduirait davantage la dette (de 1,2 point supplémentaire à l'horizon 2029) et le risque de son dérapage en cas d'une mauvaise conjoncture (43,5% des simulations seraient au-dessus de 120% en 2029, contre 45,6% sans règle). Cette règle budgétaire améliorerait aussi les performances en matière de croissance, avec 0,13 point de croissance du PIB supplémentaire par rapport au scénario sans règle budgétaire (le taux de croissance moyen serait alors de 1,37%). Introduire une règle budgétaire, prenant la forme d'un frein, engage de façon plus crédible l'État sur une trajectoire de réduction de ses dépenses, ce que les ménages et les entreprises intègrent dans leurs décisions dès sa mise en place : c'est alors l'ensemble des restrictions budgétaires permettant de revenir à la cible de dette publique qui détermine dès aujourd'hui l'amplitude des réactions courantes des acteurs économiques.

L'étude de scénarios alternatifs faisant les mêmes économies sur les cinq prochaines années, mais les concentrant sur un seul poste de dépenses, indique que réduire uniquement la consommation publique serait coûteux en termes de croissance et que réduire uniquement l'ensemble des transferts (y compris d'assistance) augmenterait les inégalités. En revanche, une consolidation ne réduisant que les transferts d'assurance via une règle budgétaire, porterait le taux de croissance à 1,73% sur 2025-2029, stabiliserait les inégalités à 4,7 et ramènerait le ratio de dette/PIB à 116,4% en 2029.

ÉQUIPE



Directeur
François Langot

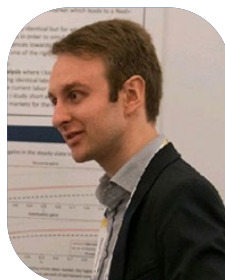
CHERCHEURS



Selma Malmberg



Fabien Tripier



Jocelyn Maillard



Jean-Olivier Hairault



Jhon Jair Gonzalez Pulgarin

DBnomics



Directeur de projet
Christophe Benz

The world's economic database – La base de données économiques mondiale

DBnomics est une **plateforme gratuite qui agrège des données économiques publiques**. Celles-ci sont fournies par des institutions statistiques nationales et internationales, des chercheurs, et des entreprises privées.

Christophe Benz est en charge de ce projet au CEPREMAP.

Le champ de données couvert par DBnomics est **l'économie au sens le plus large**. Les données couvrent également la population et les conditions de vie, l'environnement et l'énergie, l'agriculture, la finance, le commerce, etc. Elles s'expriment sous la forme de **séries temporelles** à fréquence au maximum quotidienne.

DBnomics est conçu comme un outil pour améliorer le processus de gestion des données en économie, avec trois objectifs : (i) **simplifier** la récupération des données économiques, (ii) fournir **automatiquement** des données mises à jour, (iii) permettre des résultats **reproductibles**.

Le site web est accessible à tous les utilisateurs, avec différents outils de recherche selon les besoins : barre de recherche, arborescence de catégories similaire à celle du fournisseur. Les données peuvent être téléchargées en **CSV, XLSX, HTML** ou **JSON**.

Ces données sont régulièrement mises à jour et les anciennes mises à jour ont été archivées afin de construire au fil du temps une **base de données en temps réel**. De plus, les données peuvent être téléchargées

directement par un large éventail de logiciels d'analyse économétrique et statistique en utilisant les utilitaires fournis par le projet. Il est conçu comme un bien public et peut être considéré comme une **bibliothèque ouverte** rassemblant du code pour télécharger des données du producteur original et convertir les données dans un format standard. Notre objectif est de créer une **communauté d'utilisateurs** mais aussi une **communauté de contributeurs** autour de ce projet libre.

PROJETS 2026

- Permettre d'accéder aux révisions passées des séries depuis le site web, l'API et les clients (Python, R, etc.)
- Améliorer l'interopérabilité avec l'écosystème SDMX (e.g. proposer un point d'accès via l'API permettant de consommer les données en SDMX)
- Dans le cadre du groupe de travail avec l'OCDE, faire évoluer les data fetchers pour qu'ils puissent être utilisés indépendamment de la plateforme DBnomics (API et site web) et constituer une base de code réutilisable, permettant à davantage d'institutions d'y contribuer.

DBNOMICS, ACTEUR DE L'ÉCOSYSTÈME DES DONNÉES

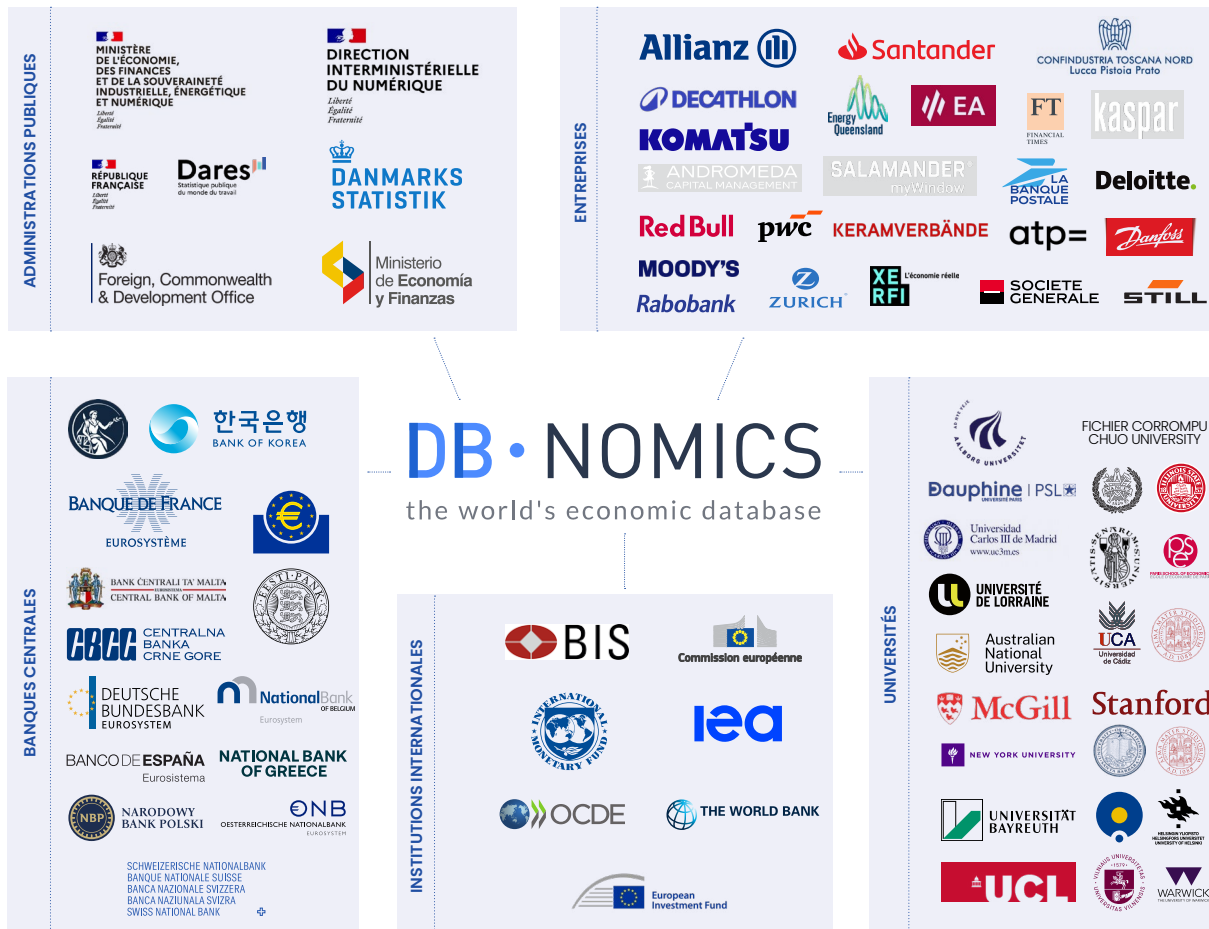
DBnomics s'inscrit dans un écosystème plus large d'initiatives visant à faciliter la circulation et la réutilisation des données économiques. Ses data fetchers constituent une brique logicielle réutilisable au-delà de la plateforme elle-même. Dans le cadre du partenariat avec l'OCDE, l'équipe Smart Data Practices n'utilise ni le site web ni l'API DBnomics, mais s'appuie directement sur la base de code des fetchers, à laquelle elle contribue. Ensemble, DBnomics et cette équipe participent à un groupe de travail pour faire progresser les questions d'accès aux données, de conversion et de mutualisation d'outils communs.

CHIFFRES-CLÉS 2025

- **13 209 711** requêtes à l'API
- **2.6 TB** de données envoyées par l'API
- **1 377 174 REQUÊTES** au site web
- **1.5 TB DE DONNÉES** envoyées par le site web
- **94** Providers
- **40 892** datasets et **1 674 916 749** séries
- Séries, représentant **2.9 TB DE DONNÉES**

QUI UTILISE DBNOMICS ?

En décembre 2025, nous ajoutés la possibilité de créer des comptes utilisateur. Début 2026, 1 500 comptes ont déjà été enregistrés, incluant des étudiants, des chercheurs, des banques centrales, des institutions internationales et des entreprises privées.



UTILISER DBNOMICS : le témoignage de la DG Trésor

Au Trésor et plus spécifiquement au SPMAE, DBnomics est essentiellement utilisé dans le cadre du diagnostic et des prévisions macroéconomique, pour la France d'autres économies avancées. Les séries agrégées par ce service alimentent notamment les modèles de prévision de l'inflation dans les principales économies de la zone euro ou encore d'analyse de la compétitivité ; ce sont aussi des données issues de DBnomics qui servent de base à la comparaison des prévisions des organismes internationaux.

Le principal avantage de DBnomics, par rapport à la mobilisation dans ces cadres de liens directs vers les sources originales ou de multiples agrégateurs, est d'unifier les méthodes de récupération des données, permettant la réutilisation de code, améliorant sa compréhensibilité d'un agent à l'autre, et limitant le nombre de dépendances.

L'interface web permet, ponctuellement du moins, de détecter un signal sur des séries bénéficiant d'un léger traitement – agrégation et correction des variations saisonnières par exemple. Dans certains cas, par exemple s'agissant des données de production et de consommation électrique, DBnomics réalise aussi un prétraitement utile (concaténation de séries).

Au final, c'est la library permettant d'importer directement les séries DBnomics dans un environnement R qui est, de loin, la fonctionnalité la plus utile du projet ; et indirectement tout ce qui concourt à ce qu'elle fonctionne.

Simon Schatz, DG Trésor

Le projet Dynare



Dynare est un logiciel qui offre une manière conviviale et intuitive de manipuler la plupart des modèles développés en macroéconomie (DSGE, OLG, semi-structuraux...). Il est capable d'effectuer des simulations du modèle pour un jeu de paramètres calibrés et peut aussi estimer ces paramètres à l'aide d'un ensemble de données économiques. En pratique, l'utilisateur écrit un fichier texte contenant la liste des variables du modèle, les équations dynamiques reliant ces variables, les tâches informatiques à effectuer et les sorties graphiques ou numériques souhaitées. Un large éventail de techniques de mathématiques appliquées et d'informatique sont utilisées en interne par Dynare : résolution et optimisation non linéaires multivariées, factorisations matricielles, approximation fonctionnelle locale, filtres et lisseurs de Kalman, techniques MCMC pour l'estimation bayésienne, théorie des graphes, contrôle optimal, etc.

Dynare est un logiciel libre et gratuit, autour duquel s'est formée une large communauté d'utilisateurs. En 2025, on compte 640387 visiteurs différents sur le site web principal, plus de 120000 téléchargements toutes versions et plateformes confondues, ainsi que 2 300 messages postés sur le forum des utilisateurs.

Dynare est enseigné dans différentes universités du monde entier, et est par ailleurs utilisé dans de nombreuses grandes institutions : Banque centrale européenne, Banque de France, Réserve fédérale et autres banques centrales ; Fonds monétaire international, OCDE, BIT et autres organisations internationales, etc. Pour ces institutions, le grand intérêt de Dynare est qu'il permet de s'approprier facilement le langage moderne de l'économiste pour construire des modèles qui produisent des évaluations robustes de politiques économiques, et après estimation, de les comparer aux prévisions basées sur des modèles économétriques ou semi-structuraux.

Dynare dispose d'un conseil d'orientation qui regroupe 22 économistes de premier plan au niveau mondial.

DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

En 2025, nous avons publié des corrections de la version 6 de Dynare, les versions 6.3, 6.4 et 6.5, et parallèlement progressé sur le développement de la version 7, à paraître en 2026. Les nouveautés suivantes, qui seront disponibles dans la version 7, furent implémentées en 2025 :

Modèles à agents hétérogènes

Simulation de la dynamique et calcul de l'état stationnaire.

Chocs à distribution skew-normale

Support complet des distributions asymétriques normales (simulation et estimation).

Nouveaux algorithmes d'échantillonnage MCMC

- DSMH — Dynamic Striated Metropolis-Hastings : algorithme de Waggoner, Wu et Zha (2016)
- DIME-MCMC — Differential-Independence Mixture Ensemble : algorithme de Boehl (2022)
- Nouvelles options pour l'échantillonneur Slice

Améliorations des simulations stochastiques

Prévisions (commande `forecast`) à un ordre supérieur à un, nouvelle option `dr=aim`, amélioration significative des solutions de perturbation d'ordre supérieur sous Windows

OSR (Optimal Simple Rules) étendu

Support de `planner_objective` pour l'analyse du bien-être à ordre arbitraire.

Méthode des moments étendue

Options `bandpass_filter`, `one_sided_hp_filter`, `hp_filter` pour reproduire des moments filtrés.

Nouveaux solveurs Perfect Foresight

Nouveaux solveurs directs sparse:

- `stack_solve_algo=8` : ParU (SuiteSparse) — solveur LU creux direct
- `stack_solve_algo=9` : Panua PARDISO — solveur LU creux direct (licence requise)
- `stack_solve_algo=10` : Panua PARDISO CGS — solveur direct-itératif (licence requise)

Préconditionneurs pour solveurs itératifs

Nouvelle option `preconditioner` pour GMRES et BiCGStab :

- `first_iter_lu` (nouveau défaut) : décomposition LU à la première itération Newton
- `block_diagonal_lu` : préconditionneur bloc-diagonal
- `incomplete_lu` : ancien défaut (décomposition LU incomplète)

plus des options pour contrôler ces algorithmes.

Nouveau bloc `perfect_foresight_controlled_paths`

Permet de contrôler la valeur de certaines variables endogènes pour certaines périodes, en laissant des

variables exogènes libres (résolues par Dynare). Compatible avec le perfect foresight classique et avec erreurs d'anticipation.

Solveurs sans block/bytecode

Certains algorithmes précédemment seulement disponibles avec les options block ou bytecode sont maintenant plus généralement disponibles : les algorithmes `solve_algo={6,7,8}` et `stack_solve_algo={2,3}`.

Plusieurs fonctionnalités d'importance moindre ont également été ajoutées, divers bogues ont été corrigés et certaines parties de Dynare ont été partiellement réécrites afin d'améliorer leur qualité, leur performance et leur maintenabilité sur le long terme. Nous avons également effectué un travail de maintenance pour assurer la compatibilité de Dynare avec MATLAB R2025a et R2025b, ainsi qu'Octave 10.

CONFÉRENCE

Nous avons coorganisé la 19^e conférence Dynare à Helsinki, en collaboration avec la banque centrale de Finland et DSGE-net. Il s'agit d'une conférence académique où sont présentés des travaux en macroéconomie quantitative. Elle s'est tenue les 5 et 6 juin 2025, et a réuni une quarantaine de participants. Les allocutions plénières ont été prononcées par Matteo Iacoviello (Federal Reserve Board) et Leonardo Melosi (European University Institute).

ATELIER POUR UTILISATEURS AVANCÉS

Pour la quatrième année consécutive nous avons coorganisé un atelier destiné aux utilisateurs avancés de Dynare, qui s'est tenu du 17 au 19 septembre 2025 à Ispra (Italie), dans les locaux du Joint Research Centre de la Commission européenne. Il a réuni une quarantaine de participants, une majorité en provenance de banques centrales, mais également des universitaires. L'objectif de cet atelier est d'une part de présenter des fonctionnalités avancées ou nouvelles de Dynare, et d'autre part de permettre aux



participants de présenter leurs propres travaux, en particulier les défis auxquels ils font face, afin d'initier une discussion de groupe et des échanges entre participants.

CELEBRATING MICHEL JUILLARD'S CAREER AND 30 YEARS OF DYNARE

Nous avons organisé une grande conférence en l'honneur de Michel Juillard et pour fêter les 30 ans de Dynare. Elle a eu lieu à la Banque de France le 10 et 11 février 2025.

ACTIVITÉ CONTRACTUELLE

Une partie des développements logiciels mentionnés plus haut ont été effectués dans le cadre de nos collaborations avec les équipes de modélisation du Fonds monétaire international, de la Banque centrale européenne, de la Banque de France et de la Commission européenne.

ÉQUIPE

DIRECTEURS DU PROJET



Stéphane Adjémian



Sébastien Villemot



Sumudu Kankanamge



Frédéric Karame



Normann Rion

CHERCHEURS

Observatoire du bien-être



L'Observatoire du bien-être au CEPREMAP réunit des chercheurs de différentes institutions appliquant des méthodes quantitatives rigoureuses et des techniques novatrices afin d'analyser le bien-être subjectif et sur ses déterminants, dont l'éducation, le travail, la santé, les relations sociales, la confiance et l'environnement économique.

L'Observatoire a deux missions :

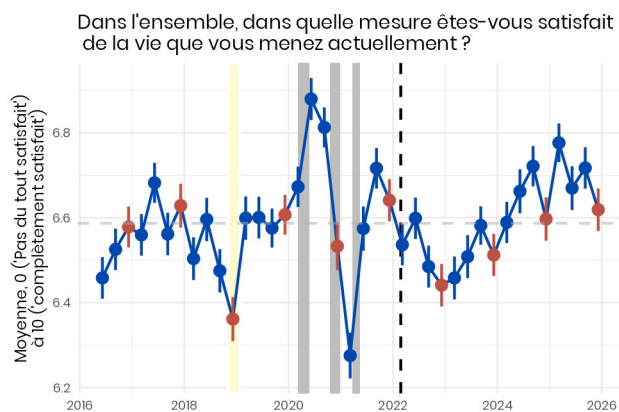
- 1 Développer notre compréhension du bien-être en France : son évolution au fil du temps, sa re-

lation avec le cycle économique, les écarts en termes de bien-être entre différents groupes de population ou régions, et enfin la relation entre politiques publiques et bien-être.

- 2 Accompagner l'intégration des métriques de bien-être subjectif dans les instruments de mesure et de pilotage des administrations et institutions publiques

LE MORAL DES FRANÇAIS

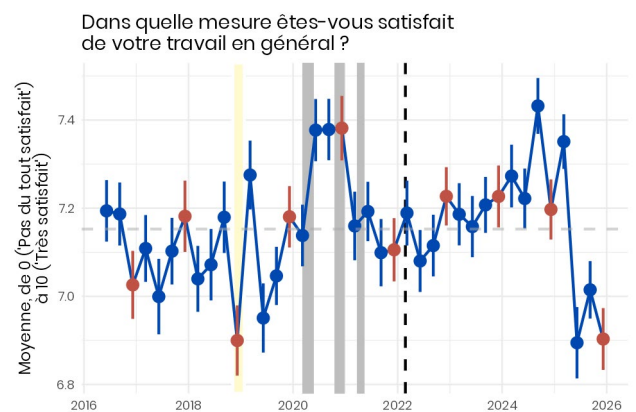
L'Observatoire finance depuis 2016 une plate-forme de 20 questions sur le bien-être subjectif, adossée à l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) de l'Insee. Cette enquête se traduit par un tableau de bord en ligne ainsi que par nos notes de conjoncture trimestrielles.



L'année 2025 restera marquée par une évolution contrastée du bien-être des Français. Si certains piliers de la vie quotidienne demeurent solides – les liens avec les proches et le sentiment que notre vie a du sens, d'autres dimensions révèlent des tensions profondes qui interrogent notre modèle social et nos perspectives d'avenir.

La rupture la plus manifeste concerne le rapport au travail. Après des années de relative stabilité, la

satisfaction liée au travail s'est effondrée au cours de l'année, touchant toutes les générations actives. Cette détérioration semble traduire une crise de l'organisation du travail et de la reconnaissance, deux dimensions essentielles du bien-être au travail. Une autre préoccupation majeure concerne l'avenir.



À court terme, les anticipations de bien-être restent étroitement liées à la conjoncture économique, mais à plus long terme, la vision de la situation de la prochaine génération se dégrade continuellement, surtout chez les moins de 65 ans.

Face à ces inquiétudes, les relations interpersonnelles constituent un rempart essentiel. Le sentiment d'avoir des personnes sur qui compter se maintient à un niveau élevé. Pour mieux mesurer la force du

lien social, de nouvelles mesures de la convivialité ont été introduites dans notre enquête trimestrielle. Pour la moitié des Français, la sociabilité quotidienne demeure vivace, mais la solitude reste une réalité préoccupante pour une partie de la population, comme en témoigne la proportion de 10 % des enquêtés qui n'ont partagé aucun repas avec personne au cours de la semaine écoulée.

Nous faisons régulièrement évoluer notre plate-forme. En 2025, nous avons retiré quatre questions (sur la santé, les relations au travail, la sécurité dans son quartier et les perspectives des autres pays européens) qui étaient soit redondantes, soit mieux à leur place dans des enquêtes dédiées, au profit de nouvelles ayant trait à la solitude.

PANORAMA THÉMATIQUE DU BIEN-ÊTRE EN FRANCE

En 2025, l'Observatoire a publié 22 Notes mettant en évidence l'apport des métriques de bien-être subjectif à la compréhension des enjeux sociaux et politiques

POLITIQUE FRANÇAISE

La Fièvre parlementaire : ce monde où l'on catche ! Colère, polarisation et politique TikTok à l'Assemblée nationale

Note de l'OBE 2025-01

Tirant parti des techniques d'analyse de texte – du réseau social Twitter/X aux interventions des parlementaires à l'Assemblée Nationale – nous avons illustrons la montée en puissance des émotions dans le paysage politique français. L'expression de la colère devient un marqueur de la France Insoumise et du Rassemblement National, tant dans l'hémicycle que sur les réseaux, les codes des seconds déteignant en outre sur la manière de communiquer des députés.

Un fossé idéologique grandissant entre jeunes femmes et jeunes hommes en France

Note de l'OBE 2025-07

Au sein des jeunes générations, les jeunes femmes adoptent des positions plus progressistes, notamment sur l'immigration, les minorités et l'égalité des sexes, tandis que les jeunes hommes s'orientent davantage vers les idées conservatrices. Ce clivage recoupe un écart grandissant de bien-être : la satisfaction de vie des jeunes femmes diminue, tandis que la défiance envers les autres progresse chez les jeunes hommes.

Insatisfaction, défiance et crise politique

Note de l'OBE 2025-09

Dans un chapitre du World Happiness Report 2024, nous proposons un cadre d'analyse de la structu-

ration des forces politiques, en Europe et aux Etats-Unis, en fonction de deux dimensions clefs : la satisfaction dans la vie et la confiance interpersonnelle.

Un an après la dissolution, quelles reconfigurations ?
Note de l'OBE 2024-14

Exploitant les résultats de la grande enquête électorale réalisée par l'Institut Jean-Jaurès, le Cevipof, Ipsos et l'Institut Montaigne, nous montrons comment les valeurs économiques et culturelles structurent le paysage politique français. Au-delà des fractures concernant le rapport à l'Union européenne et à la démocratie, les électeurs de gauche adhèrent à des valeurs communes sur les grandes questions culturelles et économiques. À droite, les électeurs LR sont tiraillés entre la dimension économique, où ils sont proches de l'électorat Renaissance, et la dimension culturelle, où les affinités sont plus fortes avec le RN.

SOCIÉTÉ

Le sentiment de sens

Note de l'OBE 2025-17

Le sentiment que ce qu'on fait dans sa vie a du sens constitue une dimension essentielle du bien-être subjectif. Chez les Français, le sentiment de sens est globalement élevé mais diminue avec l'âge. Les relations familiales et le travail jouent un rôle central dans cette évaluation. Le revenu joue un rôle moindre que dans l'évaluation de la satisfaction.

Préférences méritocratiques : existe-t-il une spécificité chinoise ?

Note de l'OBE 2025-19

Des travaux récents révèlent que tous les pays n'affichent pas la même adhésion à la méritocratie. La Chine, notamment, semble étonnamment tolérante face aux inégalités et indifférente à la distinction entre inégalités dues au mérite et inégalités dues au hasard. Cela est d'autant plus étonnant que règne dans ce pays une longue tradition de sélection par concours et de valorisation du travail. Cette note rend compte de travaux qui cherchent à élucider ce paradoxe en s'appuyant sur une expérience de terrain réalisée auprès d'étudiants dans des établissements d'élite en Chine et en France. L'expérience confirme la spécificité chinoise et suggère que c'est un attachement au statu quo qui expliquerait le comportement des étudiants chinois.

Réseaux sociaux et suicide : l'exemple de Twitter

Note de l'OBE 2025-22

La littérature sur l'effet des réseaux sociaux sur le bien-être abonde en résultats contradictoires,

suggérant des effets différenciés selon les populations et les mesures retenues. Un hasard initial dans l'adoption du réseau Twitter permet de montrer qu'il n'y a pas de lien observable entre la diffusion de ce réseau social entre 2007 et 2020 et les taux de suicides aux États-Unis.

Bonheur et parentalité

Note de l'OBE 2028-23

Nous apportons une contribution au débat sur les décisions démographiques en analysant l'évolution entre 1979 et 2025 des réponses à une question sur le nombre idéal d'enfants en général en France. Nous constatons une baisse progressive vers une norme de deux enfants.

Au-delà des contraintes matérielles, le bien-être subjectif joue un rôle clé : les personnes heureuses, confiantes envers autrui et les institutions, proches de leur famille et se sentant libres, indiquent un nombre idéal d'enfants plus élevé. L'anxiété climatique et géopolitique, les valeurs familiales et sociales jouent également. Ces résultats suggèrent que le nombre d'enfants idéal reflète aussi la capacité à se projeter positivement dans l'avenir.

BIEN-ÊTRE DES JEUNES

Des jeunes qui ont envie d'ailleurs

Note de l'OBE 2024-04

Avec Régions de France, nous avons réalisé un premier baromètre du bien-être et des aspirations des lycéennes et lycéens. Celui-ci révèle un niveau de bien-être en retrait par rapport à celui des adultes, en particulier chez les jeunes filles. Ces jeunes expriment un fort désir de mobilité, mais pas d'appétit particulier pour les grandes métropoles.

Stress et coopération : les élèves des classes préparatoires plébiscitent leur formation

Note de l'OBE 2025-05

L'Association des Proviseurs de Lycées à Classes Préparatoires aux Grandes Écoles nous a sollicités pour exploiter et enrichir son enquête sur le bien-être des élèves de classes préparatoires. Ceux-ci décrivent un environnement certes stressant, mais satisfaisant, où la coopération l'emporte sur la compétition.

Entre passion et rémunération : Comprendre les différences femmes-hommes dans les choix d'orientation post-bac

Note de l'OBE 2025-18

En matière de choix d'études supérieures, de nettes différences caractérisent les jeunes femmes et les jeunes hommes, tant dans les injonctions parentales perçues que dans leurs affinités pour certaines matières et leurs motivations personnelles. Ces écarts se retrouvent également dans leurs anticipations professionnelles, leurs attentes vis-à-vis des caractéristiques de l'emploi et le niveau de salaire attendu. Les choix des uns et des autres semblent ainsi obéir à une constellation de préférences cohérentes, où notamment, ceux – ou plutôt celles – qui choisissent une filière conduisant à un métier moins bien rémunéré, privilégient consciemment la passion à la rémunération.

Comment vont les enfants ?

Note de l'OBE 2025-21

De nombreux indicateurs psychiques et physiques montrent que la jeunesse fait face à une crise de la santé mentale. Dans le cas britannique, nous analysons le bien-être subjectif des jeunes âgés de 10 à 15 ans au cours des 10 dernières années. Les pré-adolescents d'aujourd'hui se disent moins heureux que ceux de 1994 ou même de 2016, avec une perte moyenne de 0,5 points de satisfaction dans la vie (sur une échelle allant de 1 à 7). Cette chute du bien-être est particulièrement marquée chez les jeunes filles et les jeunes des ménages les plus modestes.

REVENUS ET PATRIMOINE

De l'argent à la satisfaction, une affaire de couple

Note de l'OBE 2025-06

Les femmes sont plus inquiètes que les hommes quant à la situation financière présente et future de leur foyer, et cette inquiétude pèse sur leur bien-être actuel et leurs projections futures. Cette différence entre les hommes et les femmes s'inscrit dans une dynamique de couple. En effet, le lien entre revenu et satisfaction de vie est identique pour les femmes et les hommes sans conjoint. En revanche, le bien-être subjectif des femmes en couple dépend davantage du niveau de vie de leur ménage que de leur revenu propre.

Se loger, s'enrichir, s'épanouir ? L'impact de la propriété sur le bien-être

Note de l'OBE 2025-11

Est-on plus heureux lorsque l'on possède sa résidence principale ? En France, les propriétaires expriment effectivement un bien-être supérieur à celui des locataires, et ce surcroît de satisfaction ne se réduit pas à la question financière du coût

du logement, ni aux meilleures conditions de logement, ni au niveau général de leur patrimoine. C'est également en raison de la stabilité et de la sécurité qu'apporte la propriété que les propriétaires sont plus satisfaits de leur vie et de leur logement.

Le patrimoine des Français : une épargne de précaution avant tout

Note de l'OBE 2025-16

Si le fait d'être propriétaire de son logement semble jouer un rôle spécifique dans le bien-être ressenti, qu'en est-il des autres formes de richesse ? Quelle est leur contribution respective au bien-être ? Sont-elles comparables à celle de la résidence principale ? Pour répondre à ces questions, nous mobilisons deux sources complémentaires : l'enquête SRCV de l'Insee, et l'enquête Pat€r qui explore qualitativement les préférences des Français et leur perception des composantes du patrimoine. On constate que l'épargne récente et les livrets réglementés exercent un effet particulièrement marqué sur le bien-être subjectif des ménages modestes, jouant un rôle de réserve de sécurité mobilisable rapidement. Cet effet s'estompe progressivement chez les plus aisés, qui disposent déjà d'un patrimoine diversifié. En revanche, les produits plus complexes comme l'assurance-vie ou les valeurs mobilières n'ont, en tant que tels, qu'un impact limité, voire nul, sur la satisfaction de vie.

Par ailleurs, au-delà de la résidence principale qui constitue un socle matériel et symbolique de stabilité, c'est la sécurité bien plus que la rentabilité ou la transmission qui guide les choix patrimoniaux des Français. Le patrimoine contribue significativement à la satisfaction de vie en jouant avant tout un rôle d'assurance, fonctionnant comme un matelas de sécurité face aux incertitudes, plutôt que comme un outil d'optimisation financière.

TRAVAIL, EMPLOI ET CHÔMAGE

Le chômage, entre précarité matérielle et vulnérabilité psychologique

Note de l'OBE 2025-12

L'Unedic nous a confié la conception et l'exploitation du module tournant de son 6^e volet du Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi. On constate que le chômage pèse sur de multiples dimensions du bien-être subjectif, et non uniquement sur la satisfaction de vie : santé ressentie, bonheur, comparaison avec les autres sont aussi en retrait chez les personnes au chômage.

La poursuite d'une activité, même réduite, permet de préserver, au moins en partie, le sentiment de valeur personnelle et de sens dans le quotidien. L'horizon du retour à l'emploi constitue une ligne de démarcation : les personnes pensant retrouver un emploi rapidement affichent un niveau de bien-être général proche de celui de l'ensemble de la population.

Ces différents profils de demandeurs d'emploi soulignent la nécessité d'un accompagnement personnalisé pour une réinsertion professionnelle réussie.

Le grand mal-être des universitaires français

Note de l'OBE 2025-13

Exploitant la vague 2024 du Baromètre de la CPESR, nous montrons que les universitaires déclarent une satisfaction de vie inférieure à celle des autres diplômés du supérieur. Un déficit de satisfaction de vie apparaît chez les enseignants-chercheurs, par rapport aux chercheurs sans obligation d'enseignement. Les universitaires des disciplines scientifiques (STEM) affichent un niveau de bien-être subjectif plus élevé que ceux des lettres et sciences humaines ou en santé, et un plus fort sentiment de valorisation par la société.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

La double peine de la dépression post-partum

Note de l'OBE 2025-08

Au Danemark, un dispositif de suivi systématique des mères au cours de la première année suivant l'accouchement permet une détection précoce et une prise en charge plus efficace de la dépression post-partum, avec des effets bénéfiques sur le retour au travail des mères et sur le développement des enfants. Ces résultats plaident pour un renforcement du suivi des jeunes mères en France.

Du bruit aux symphonies : état des lieux de la recherche sur l'effet du son sur le bien-être

Note de l'OBE 2025-03

À l'invitation de la Semaine du Son, nous avons dressé un panorama de la recherche sur les relations entre environnement sonore et bien-être. Au-delà du poids avéré – mais encore trop rarement pris en compte dans les aménagements – du bruit sur le bien-être, nous relevons les liens complexes entre environnement sonore et bruit, la composition du paysage sonore jouant un rôle aussi important que le niveau des décibels.



CONFÉRENCE EN L'HONNEUR DE RICHARD EASTERLIN

Avec PSE, nous avons organisé le 26 Septembre 2026 un atelier exceptionnel en l'honneur de Richard Easterlin, l'un des pères fondateurs de l'économie du bonheur. Cette journée a réuni les plus grands noms du domaine, ainsi que de jeune chercheuses et chercheurs.

PARTAGER L'EXPERTISE

L'épreuve du chômage

Nous avons été sollicités en 2024 par l'Unédic pour un module « Bien-être » ajouté au 6e volet du Baromètre de la perception du chômage et de l'emploi, ainsi que l'exploitation des résultats. Ce travail a fait l'objet d'un rapport conjoint, ainsi que d'une note d'analyse.

Projet WHAOU : Well-being and HeAlth Observatory within Urban trajectories

L'Observatoire est partie prenante du projet WHAOU, (PEPR Ville Durable, France 2030). Au travers d'études de quartiers parisiens – Bédier dans le 13e arrondissement, Danube dans le 19e – nous contribuons à créer un observatoire plurithématique et multidimensionnel du bien-être et de la santé en ville. Le projet croise les analyses de données allant des flux de matières dans les réseaux d'assainissement aux les données censitaires en passant par des questionnaires de bien-être ainsi que des données d'entretien.

ÉQUIPE



Directrice :
Claudia Senik



Directeur exécutif :
Mathieu Perona

CHERCHEURS ASSOCIÉS



Thomas Renault



Anne Boring



Hugo Subtil



Alberto Prati



Sarah Flèche



Andrew Clark



Yann Algan

CHERCHEURS DOCTORANTS ET POST-DOCTORANTS



Louis Fréget



Corin Blanc

ASSISTANTES ET ASSISTANTS DE RECHERCHE



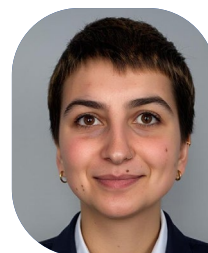
Eugénie de Laubier



Joséphine Delassus



Victoire Chatain



Alex Martinez

Finance for Development Lab



INTRODUCTION

Le Finance for Development Lab (FDL) a été fondé au sein du CEPREMAP en 2022, avec pour mission de promouvoir un système de financement international plus juste et plus efficace pour les pays en développement.

Le Lab s'appuie sur une analyse économique rigoureuse et un réseau diversifié de partenaires — think-tanks, chercheurs, décideurs publics — à travers le Sud global pour générer des propositions de politique publique constructives et innovantes.

Dans un contexte géopolitique marqué par l'érosion du multilatéralisme, la fragmentation économique et la montée des tensions commerciales, l'année 2025 marque l'entrée du Lab dans une nouvelle phase, articulée autour de la stratégie « FDL 2.0 » qui constitue notre programme de travail de 2025 à 2028 avec trois piliers thématiques de recherche : « Financement et dette », de la perspective des pays concernés ; « Institutions et Acteurs », du point de vue des institutions multilatérales et bilatérales engagées dans la finance du développement ; et « Stratégies et normes » sur les régulations et la gouvernance globale. Ces trois axes thématiques sont complétés par un travail transversal d'études pays et d'amplification de la voix des pays en développement dans les fora internationaux.

Le Lab a considérablement étendu sa production analytique en 2025 : plus de vingt publications, des conférences à Paris, Shanghai et Dakar, des contributions à des rapports internationaux de premier plan, et le développement de nouveaux outils de données.

1. FLUX ET DETTE

Ce premier pilier examine les flux financiers internationaux du point de vue des pays emprunteurs. Il couvre l'analyse des dynamiques d'endettement, le coût du capital, l'accès aux marchés, et les études pays approfondies. En 2025, les pays en développement restaient confrontés à des coûts d'emprunt élevés, tandis que la réouverture progressive des marchés d'Eurobonds offrait des signaux contrastés. Le pilier a produit des diagnostics-clé sur les origines de l'endettement, les déterminants des notations souveraines, et les erreurs de prévision dans les cadres de viabilité de la dette du FMI.

1.1 Comprendre les dynamiques d'endettement

Une première question majeure est celle du retour à une dette élevée deux décennies après la vague d'annulation des dettes dans les années 2000. Avec le working paper « *Why Are Developing Countries Heavily Indebted, Again?* » (mars 2025), Ishac Diwan et Marin Ferry ont revisité les causes récurrentes des crises de dette souveraine dans les pays en développement. Les auteurs mettent en évidence le rôle prépondérant des chocs externes — resserrement monétaire global, crise financière de 2008, puis des conditions de marché défavorables — dans la montée de l'endettement post-PPTE.

Mais la principale leçon des statistiques récentes est que le coût de la dette, sous la forme de taux d'intérêts élevés, est une contrainte majeure pour les gouvernements. Dans « *5 Lessons From The New World Bank Debt Statistics* » (Janvier 2025), Ishac Diwan, Brendan Harnoys-Vannier et Martin Kessler mettent en lumière l'impact d'un environnement de taux élevés sur le service de la dette, avec une détérioration marquée des ratios de service pour les pays à bas revenus en 2023. Ils montrent que les institutions multilatérales ont très largement financé les remboursements en direction du secteur privé et des créanciers chinois.

Le Lab a également développé un programme de travail sur les Analyses de Viabilité de la Dette (« Debt Sustainability Analyses, ou DSA ») du FMI. La note *Decomposing forecast errors in LIC-DSAs, 2013-2024* (Kessler, Harnoys-Vannier et Gaudin, Janvier 2025) a analysé systématiquement les erreurs de prévision dans les analyses de soutenabilité du FMI, identifiant des biais récurrents dans les projections de croissance et de recettes. Ce travail alimente directement le dialogue du Lab avec le FMI dans le cadre de la réforme du LIC-DSF prévue en 2026.

1.2 Avancer le « Bridge » : coût du capital et marchés

Nous avons aussi continué à soutenir notre proposition du « Bridge financing », lancée par le Lab en 2024, qui plaide pour une action coordonnée entre gouvernements, institutions internationales et créanciers afin de créer de l'espace budgétaire pour les pays en difficulté de paiement. Le working paper *Why is the Cost of Borrowing for Developing*

Countries so high? (Diwan et Harnois-Vannier, Septembre 2025) constitue une contribution à cet objectif. L'étude montre que la hausse des spreads des Eurobonds des pays à bas et moyens revenus est due en partie à des facteurs hors de leur contrôle, et en particulier la composition de leur dette. La conclusion est que la stratégie de refinancement du privé par les multilatéraux peut avoir des effets contreproductifs, en augmentant le coût du crédit à terme.

L'analyse du coût du capital dépend également de manière cruciale des agences de notation. Tatiana Lysenko a rejoint le Lab en 2025 comme chercheuse non-résidente. Dans son premier article (*Tracing the Drivers of SSA's Low Sovereign Credit Ratings, septembre 2025*), elle montre comment les notations souveraines en Afrique subsaharienne dépendent seulement partiellement de la politique budgétaire des pays : les deux facteurs principaux statistiquement sont le niveau de revenu et la qualité de la gouvernance, qui sont très lentes à évoluer.

Courant 2025, la situation a changé, avec une réouverture des marchés. Mais les risques demeurent : Vera Songwe, dans une note publiée en juillet 2025 (*Debt Pressures Continue Unabated*), a rappelé l'urgence de la situation : malgré la réouverture partielle des marchés, les pressions liées à la dette restent considérables pour de nombreux pays. Les conditions de marché demeurent volatiles, ainsi que le montre Jules Devie dans une analyse de janvier 2026 (*Eurobond Market: The Tide is Rising, But Not All Boats are Equal*) : la reprise des émissions d'Eurobonds profite de manière inégale aux différents émetteurs, les pays les plus vulnérables restant à l'écart de ce mouvement.

1.3 Études pays : Sénégal et Liban Sénégal

Le Sénégal a constitué un cas d'étude central du Lab en 2025. La révélation, à la suite du changement de gouvernement en 2024, de niveaux d'endettement nettement supérieurs aux chiffres précédemment publiés a créé une crise de confiance. Martin Kessler a analysé, dans une note de décembre 2025 (*What we learn from the new International Debt Statistics on the hidden debt of Senegal*), ce que les nouvelles statistiques de dette internationale de la Banque mondiale révèlent sur l'ampleur de la dette cachée.

Ce diagnostic a été approfondi par une policy note publiée avec Abdoulaye Ndiaye (NYU Stern) en janvier 2026 (*Debt Crisis in Senegal: A Strategic Compass*), qui propose une boussole stratégique pour naviguer les options restreintes qui s'offrent au pays.

Liban

Ishac Diwan a publié deux notes : *Towards a productive 'new' Lebanon* (mai 2025), qui dessine les contours d'un modèle de croissance productive post-crise, et *On the Way Out of Lebanon's Triple Crisis* (décembre 2025), qui examine les interactions entre la restructuration du secteur bancaire, la dette publique et la stabilité monétaire, six ans après le début de la crise.

2. INSTITUTIONS ET ACTEURS BILATÉRAUX

Ce deuxième pilier prend le point de vue des institutions multilatérales et des acteurs bilatéraux. Dans un contexte de réduction de l'Aide Publique au Développement (APD) et de remise en cause des institutions multilatérales, le Lab examine les réformes possibles du filet de sécurité financier mondial, la composition et l'efficacité de l'aide publique au développement et de la finance climat, et le rôle croissant d'acteurs bilatéraux non traditionnels comme la Chine et les pays du Golfe.

L'arrivée au pouvoir de l'administration Trump a fait craindre une sortie des Etats-Unis des institutions multilatérales. Les Assemblées de Printemps du FMI et de la Banque Mondiale ont permis d'exclure cette option extrême, mais ont dessiné une stratégie de pression américaine, analysée par Martin Kessler dans un article pour le Grand Continent (« *L'ère de la fragmentation opportuniste : penser la finance du développement après Trump* »).

2.1 Réformer le filet de sécurité financier mondial

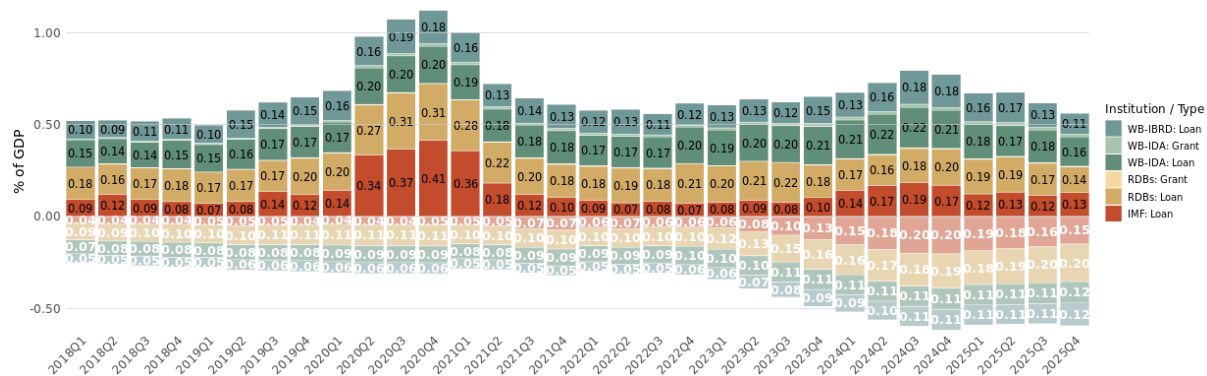
Nous avons continué notre travail pour une réforme progressive des instruments de financement multilatéraux. La question des programmes FMI et du système de restructuration des dettes a été une partie importante des travaux du Lab. Sean Hagan a publié une note en février 2025 (*The IMF's Exceptional Access Policy: It's Not Working*), dans laquelle il démontre que la politique d'accès exceptionnel du Fonds ne remplit pas ses objectifs, ouvrant la voie à un programme de travail du Lab sur la réforme des politiques du FMI.

Le rôle des banques de développement dans la réduction du coût du capital a également été exploré, en particulier en développant une méthodologie pour évaluer la valeur des garanties multilatérales. Dans l'article "*What's the value of a World Bank Policy-Based Guarantee?* " (Mai 2025), Ishac Diwan et Jules Devie analysent l'opération de gestion de passif réalisée en Côte d'Ivoire à l'aide d'une garantie de la Banque mondiale. L'étude conclut que l'opération a généré des gains significatifs pour la Côte d'Ivoire, tout en soulevant des questions sur le coût d'opportunité de l'utilisation des PBG par rapport aux prêts traditionnels de la Banque.

La contribution externe de Daniel Reichert-Facilides (Sovereign Debt Restructuring after Sevilla, juillet 2025) a dressé un bilan du processus onusien de Financing for Development après le sommet de Séville, soulignant les limites des avancées obtenues en matière de restructuration.

Enfin, le ralentissement des financements multilatéraux a été mis en évidence par un nouvel outil de visualisation a été lancé en fin d'année : le *FDL Multilateral Finance Tracker* permet de suivre les flux de financement multilatéral vers les pays en développement.

Exemple : Les flux vers les pays à revenus intermédiaires, en % de leur PIB



2.2 APD et finance climat

Le Lab a contribué au débat sur l'articulation entre Aide Publique au Développement (APD) et finance climat. La policy note de François Bourguignon, *Climate Finance: An ill-designed instrument for development and environment assistance* (Mai 2025), démontre les failles de conception de la finance climat telle qu'elle existe : un instrument mal articulé avec l'APD traditionnelle, où les pays donateurs privilégient l'atténuation, via des prêts chers et mal comptabilisés.

Par ailleurs, Stephen Paduano a proposé, dans *How the UK Can Plug the ODA Hole: A Modest Proposal for Financial Engineering* (mars 2025), des solutions d'ingénierie financière pour compenser la réduction de l'aide britannique au développement, dans un contexte de contraction généralisée des budgets d'APD des pays de l'OCDE.

2.3 Acteurs bilatéraux stratégiques : Europe, Chine et Golfe

Un axe majeur du Lab est le renforcement des relations de recherche sur les acteurs bilatéraux dans les nouvelles conditions géopolitiques, en particulier pour l'Europe.

Le Lab a ainsi contribué au débat européen avec la note *Financing Europe: A Balance Sheet Analysis of the European Investment Bank*, de Stephen Paduano (Septembre 2025), suivi par des éditoriaux publiés dans *Les Echos* et *El Pais*. La nécessité d'accroître les investissements en Europe est acceptée, mais les

contraintes budgétaires limitent l'action des gouvernements. Cette analyse du bilan financier de la BEI montre que le levier a décliné depuis 10 ans, et qu'augmenter le levier permettrait d'investir 80 milliards d'euros environ en Europe.

Ce nouvel axe vise également à développer le dialogue avec la Chine et les pays du Golfe, deux catégories d'acteurs dont le rôle dans le financement des pays en développement s'est considérablement accru.

Le deuxième workshop conjoint *FDL/SIIS (Shanghai Institute for International Studies)*, tenu les 4 et 5 décembre 2025 à Shanghai, a réuni chercheurs et officiels de Chine, de pays de l'OCDE et de plusieurs pays en développement. Il a permis de lancer des partenariats de recherche avec plusieurs centres chinois, de publier une série d'articles thématiques présentés pendant la conférence (qui seront publiés courant 2026).

Un programme a été inauguré fin-2025, soutenu par un nouveau financement de la fondation *Climate Works*, ainsi qu'une extension de la subvention de la *Fondation Gates*. Cela nous permettra d'analyser en profondeur le rôle des pays du Golfe comme investisseurs en Afrique. Ce programme se concentrera sur deux secteurs : les énergies renouvelables et l'agriculture. Un appel à contributions a été lancé en décembre 2025, visant à structurer un programme de recherche et à développer des études de cas sur des pays spécifiques.



3. STRATÉGIES, NORMES ET RÈGLES

Ce troisième pilier s'intéresse aux stratégies macroéconomiques, aux normes et aux règles qui façonnent l'environnement financier des pays en développement. Il couvre les « Plateformes Pays » (ces plans intégrés qui visent à catalyser financement externes et domestiques, souvent focalisés sur la transition climatique), l'impact de la réglementation prudentielle sur les flux vers les pays émergents, et le développement de nouveaux instruments financiers.

3.1 Stratégies macroéconomiques et plateformes pays

En février 2025, le Lab a co-publié avec la Coalition for Capacity on Climate Action (C3A), un programme de la Banque Mondiale, une note intitulée « *Planning and Implementing the Climate and Development Transformation: Country Platforms as Enablers* » qui identifie les caractéristiques clés des plateformes pays de « nouvelle génération » : un engagement politique autour d'une trajectoire ambitieuse, l'alignement d'un plan d'investissement, et la coordination entre institutions financières. Cette note faisait suite à un webinaire réunissant officiels de plusieurs pays en développement, et a permis de lancer la réflexion des experts dans les ministères des finances aux enjeux budgétaires de la transition énergétique.

Ce travail a été présenté lors du « Finance in Common Summit » à Cape Town en Février 2025, et donné lieu à une version plus fouillée, en collaboration avec

le think-tank britannique ODI. Le résultat a été l'article « Country platforms in the context of rising sovereign debt levels », qui a été présenté à la COP 30 au Brésil.

3.2 Régulation et architecture de l'information climatique

La policy note « *The \$4 trillion question: what is the impact of prudential regulation?* » (Sima Kammourieh et Jules Devie, Septembre 2025) constitue une contribution du Lab sur un sujet émergent. L'étude examine comment le cadre réglementaire prudentiel actuel — notamment les exigences de fonds propres de Bâle III — affecte les flux de capitaux privés vers les pays émergents et en développement. Il montre que l'idée de la régulation comme responsable de la réduction des flux bancaires est trop simpliste, et motive des travaux supplémentaires à venir en 2026 sur une analyse plus fine des facteurs des flux bancaires.

3.3 Nouveaux instruments financiers

Le Lab a consacré un programme de travail significatif aux innovations en matière d'instruments financiers, en particulier les échanges dette-développement (*debt-for-development swaps*).

Adil Ababou a posé les bases analytiques avec *Debt For What Swaps? Guiding Principles for the Allocation of Debt Swaps Resources* (février 2025), qui établit des principes directeurs pour l'allocation des ressources dégagées par ces opérations. Yoan Raih a approfondi cette réflexion en octobre 2025 avec la note *Can*

Debt-for-Development Swaps become an asset class?, qui explore les conditions dans lesquelles ces instruments pourraient être systématisés et attirer des investisseurs institutionnels. Un webinaire dédié a été organisé en décembre 2025.

D'autres instruments innovants ont été explorés : Starla Griffin a publié *Embedding Resilience in Eurobonds for Low-Income Borrowers* (juillet 2025), proposant l'intégration de clauses de résilience dans les Eurobonds afin de protéger les emprunteurs en cas de choc climatique ou économique. Une contribution externe sur les garanties dans la finance climat (*Project-Based Guarantees in Climate Finance*, juillet 2025) a complété cette série.

4. IMPACT : INFLUENCER LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Au-delà de sa production de connaissance, le Lab a contribué en 2025 à trois rapports majeurs à forte portée politique, destinés à influencer directement les décisions des institutions internationales et des gouvernements.

Rapport final de l'Expert Review on Debt, Nature & Climate

Le rapport final de la Revue d'Experts sur la Dette, la Nature et le Climat, intitulé *Healthy Debt on a Healthy Planet: Towards a Virtuous Circle*, a été publié le 18 avril 2025 et lancé lors des Spring Meetings de la Banque mondiale et du FMI à Washington. A la demande des gouvernements de la Colombie, du Kenya, de la France et de l'Allemagne, ce rapport présente des recommandations concrètes pour aider les pays à sortir du cercle vicieux entre endettement, changement climatique et perte de biodiversité.

Le FDL est membre du secrétariat de cette Revue, aux côtés d'ACET (Ghana), de la CEPAL et d'ODI (Royaume-Uni), avec le soutien du Trésor français. Le rapport a fait l'objet d'une couverture médiatique internationale et a alimenté les discussions aux Spring Meetings, au G7 et dans le processus de « Financing for Development », en particulier au Sommet de Séville en Juin 2025. Le rapport démontre notamment que les cadres de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale ne prennent pas suffisamment en compte les risques climatiques ni les bénéfices économiques de l'adaptation et de la conservation.

The Jubilee Report

Le 20 juin 2025, l'Académie Pontificale des Sciences Sociales (PASS) et l'Initiative for Policy Dialogue (IPD) de l'Université Columbia ont publié le *Jubilee Report*, un rapport d'une commission d'experts mondiaux appelant à des réformes systémiques urgentes pour faire

face aux crises de la dette et du développement. Martin Kessler et Ishac Diwan faisaient partie de la Commission, et ce rapport s'inscrit dans la continuité des discussions menées au Vatican dès 2024. Il propose un ensemble de mesures complémentaires à la Bridge Proposal, visant à réduire le fardeau de la dette tout en restaurant la capacité d'investissement des pays en développement.

5. CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS

Le Lab a organisé ou co-organisé plusieurs événements majeurs en 2025, confirmant son positionnement comme espace de discussion de référence à la croisée de la recherche et de la politique publique.

En mars 2025, un séminaire hybride, *Restructuring Sovereign Debt: Lessons from the Past, Reforms for the Future*, a réuni des experts de la restructuration souveraine pour dresser un bilan des expériences récentes (Zambie, Ghana, Sri Lanka) et proposer des réformes.

En juin 2025, la conférence FDL/NYU *Financing Development under Global Uncertainty* s'est tenue à Paris, réunissant des chercheurs et praticiens pour examiner les conséquences des tensions géopolitiques croissantes sur le financement du développement. En particulier, il a permis d'engager un dialogue avec les représentants de plusieurs pays au Club de Paris.

En octobre 2025, la conférence FDL/IPD *South Africa G20 to France G7: Debt and Development Finance* a marqué un temps fort de l'année, avec une conférence de deux jours, sous la présidence de Joe Stiglitz et Ishac Diwan. Des sessions privées ont permis d'explorer des questions techniques, mais également de dialoguer entre conseillers des Présidents français (dans le cadre du G7 en 2026) et sud-africains (dans le cadre du G20 2025). Une session publique avec la participation de Joe Stiglitz, Rémy Rioux (Président de l'AFD), Vera Songwe (LSF), Nick Mabey (E3G) et Saul Musker, conseiller du Président Ramaphosa, a eu lieu devant un public d'étudiants, de journalistes et de chercheurs.

En décembre 2025, le *deuxième workshop conjoint FDL/SIIS à Shanghai* a poursuivi le dialogue avec les chercheurs et officiels chinois sur la finance du développement, un axe stratégique du Lab.

Le cycle *Amplifying African Voices*, organisé en partenariat avec le think-tank ghanéen ACET, a continué avec deux sessions thématiques : *Options to Address the Cost of Capital Conundrum for Africa* (mai 2025) et *The Future of Development Cooperation* (octobre 2025).

6. ÉQUIPE ET GOUVERNANCE

Le Steering Committee a été relancé au premier trimestre 2025 avec un mandat renouvelé : animer une « vue du Sud global » sur l'actualité, relier les évolutions politiques de moyen terme aux réponses techniques, et pousser le Lab à aborder des questions plus difficiles. Cela a contribué en large partie à la nouvelle stratégie, et à la réflexion sur les enjeux d'un nouveau multilatéralisme à l'ère de Trump.

L'équipe centrale du Lab continue à s'enrichir : Melina London est arrivée comme chercheuse sénior, en charge de notre programme analytique après plusieurs années à la Commission Européenne ; Guiliu (Charlotte) Luo est en charge de notre programme sur la Chine ; Stephen Paduano a rejoint le Lab après un an comme économiste au Trésor américain ; Sarah

Lawan soutient la collaboration avec les think-tanks africains ; Ornella Torres et Alice Mevel poursuivent leur thèse tout en participant aux travaux du Lab. Lili Vesseau contribue à nos travaux sur les restructurations.

Anna Gelpert (Georgetown University) a été invitée à participer aux travaux du Lab à Paris pendant un mois en Mai 2025. En octobre 2025, Maxwell Opoku-Afari, ancien sous-gouverneur de la Bank of Ghana, a rejoint le Lab comme premier Non-Resident Fellow.

7. PARTENARIATS

Enfin, 2025 a vu le renouvellement du soutien de la Gates Foundation au FDL, pour 4 années, et également de l'arrivée d'un nouveau partenaire philanthropique avec ClimateWorks.

ÉQUIPE



Directeur exécutif
Martin Kessler



Directeur de recherche
Ishac Diwan



Directrice exécutive pour le climat
Sima Kammourieh



Directrice de la communication
Mai-Linh Florentin



Économiste
Stephen Paduano

ECONOMISTES SENIOR



Yohan Raïh



Melina London



Chercheuse et cheffe de projet Chine
Guiliu Luo, Ch



Sarah Lawan



Jules Devie

ANALYSE DE RECHERCHE SENIOR



Clemens Graf von Luckner



Ornella Torres



Thomas Morgan



Lina Kallel



Constance Bonnin

CHERCHEURS

ASSISTANTES DE RECHERCHE

Conférences

CONFÉRENCE BUDGET 2025

Institut des politiques publiques (IPP) et l'Institut des politiques macroéconomiques et internationales (i-MIP) ont organisé, le 30 juin 2025, une conférence-débat autour des grands enjeux budgétaires



ATELIER RECHERCHE-INSTITUTIONS SUR LE TÉLÉTRAVAIL

L'Observatoire du bien-être a organisé le 23 mai 2025 une rencontre entre chercheurs et institutions publiques du travail et de l'emploi autour des nouveaux enjeux du télétravail. Sur un format resserré d'une demi-journée, nous avons croisé les présentations et les interrogations sur les évolutions du télétravail, avec la participation notamment d'équipes de la Dares, de l'Ined de l'Insee, et de PSE.



CEPREMAP



CONFÉRENCES ACADÉMIQUES

Nous avons contribué au financement de cinq conférences académiques en 2025 :

Date	Intitulé
24-27 Mars 2025	École Thématique CNRS Évaluation des Politiques Publiques (TEPP 2025)
27-28 Mars 2025	Research in International Economics and Finance, 24th annual meeting Financement de deux prix de la meilleure contribution : • Maxim Alekseev (Harvard), "Trade policy in the shadow of conflict: The case of dual-use goods", Document de travail (Docweb) n°2502. • Oscar Perello (UCL), "Trade Intermediation and Resilience in Global Sourcing", Document de travail (Docweb) n°2503.
8-13 Juin 2025	Forest and People: From sykvew to local dynamics
1 ^{er} -2 juillet 2025	Salento Macro Meetings 2025
2-4 juillet 2025	5 ^e Conférence annuelle de l'Association française d'économie du développement

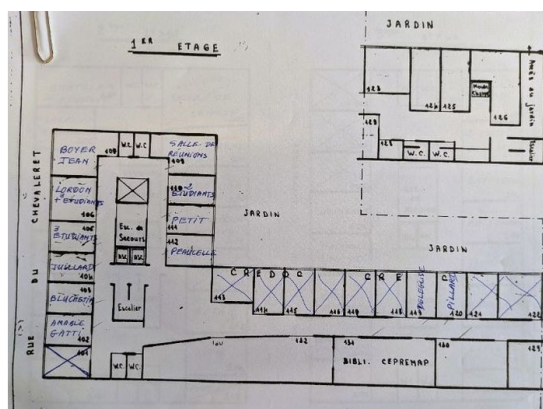
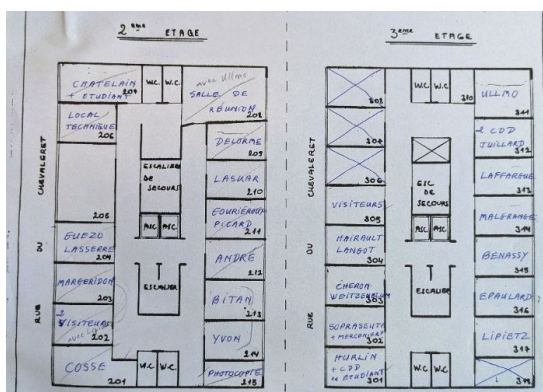
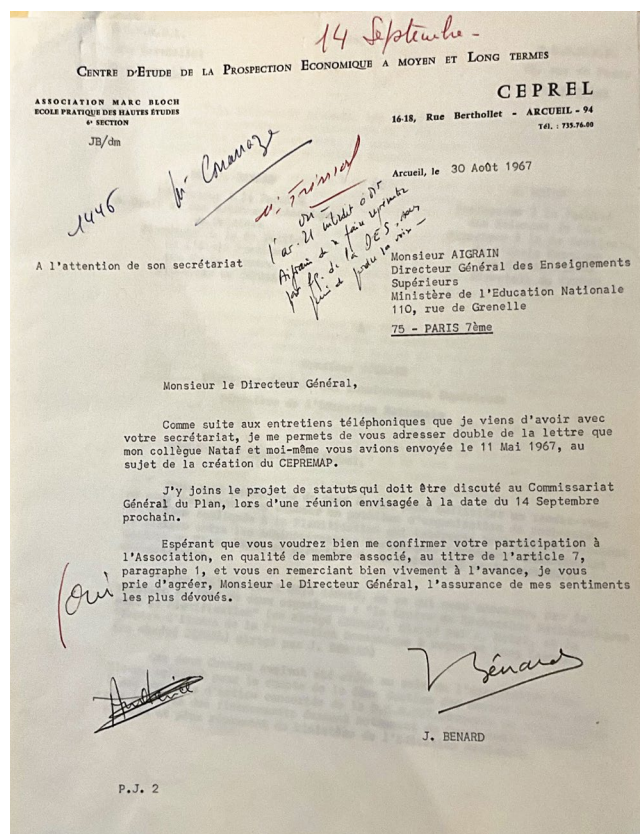
Pour une histoire du Cepremap

Un projet de recherche sur l'histoire du CEPREMAP a été lancé en 2025 par Francesco Sergi (UEPC) et Béatrice Cherrier (CREST-CNRS). La première phase de travail a abouti à la collecte et à l'analyse des sources écrites : comptes-rendus d'activité, procès-verbaux des AG, projets de recherche, liste de publications, annonces de séminaires, liste des membres, correspondances administratives, etc.

Les documents du travail du CEPREMAP (série « couverture orange ») avaient déjà fait l'objet d'un effort de conservation, via leur numérisation et mise en ligne sur REPEC. Les autres sources historiques étaient dispersées. Pour la période la plus récente (du milieu des années 2000 aux années 2020), les documents étaient conservés dans les locaux actuels du CEPREMAP. La plupart des documents relatifs aux décennies précédentes n'avaient en revanche pas survécu au déménagement

ment depuis les anciens locaux de la rue du Chevaleret. De nombreux documents relatifs aux années 1990 et début 2000 ont pu être récupérés via les anciennes version du site internet du CEPREMAP, conservés par Internet Archive. Pour les premières décennies d'activité du CEPREMAP (de la fin des années 1960 aux années 1990), les copies des documents produits par le Cepremap ont été trouvées aux Archives nationales, au titre de l'archivage d'autres institutions (Commissariat général au plan, divers ministères, divers universités).

La prochaine phase du projet de recherche se déroulera au cours de l'année 2026 ; elle prévoit notamment des entretiens avec les chercheurs du CEPREMAP. L'ensemble de ces sources écrites et orales permettront ensuite de restituer la dynamique scientifique et institutionnelle du CEPREMAP, au cours de ses 60 ans d'existence.



Soutien à la recherche

Soutien apporté par le CEPREMAP à la recherche sur les transitions technologiques, démographiques et environnementales

Chercheurs	Affiliation	Titre du projet
Laura Ahlborn	Doctorante, PSE	The Effect of Televised Sex Education on Sexual and Reproductive Health Knowledge and Behaviours in Mexico
Andrea Cornejo	Doctorante, PSE	Improving learning skills for migrants
Pascale Champalaune	Doctorante, PSE	Improving learning skills for migrants
Eva Gossiaux	Doctorantes, PSE	Dynamiques de l'organisation du territoire et des inégalités spatiales en milieux urbains pollués
Guillermo Woo-Mora	Doctorant, PSE	Historical segregation, neighborhood identity, and human capital accumulation
Hannes Tepper	Doctorant, PSE	How local are industry-specific external economies of scale? Evidence from Brasil
Kim Lan Mallon	Doctorant, PSE	Environmental Regulation and Barriers to Technology Adoption: Experimental Evidence from Urban Vietnam
Oscar Diaz	Doctorant PSE	The Impact of Restorative Justice on Violence, Psychological Well-being, and Social Cohesion: Evidence from Schools in Bogota
Sylvie Lambert	INRAE, PSE	Ethiopian PSNP: transfer to women
Ariel Resheff	PSE-CNRS	Technology diffusion, techies, and the internationalization of French firms
Vrinda Sharma	Doctorante, PSE	Adaptation Under Increasing Salinity- Evidence from Vietnam
Joyce Sultan Maxime Tô	IPP	Trajectoires professionnelles au sein de la fonction publique
Marie Andreescu	PSE	Obsolescence des compétences chez les travailleurs seniors
Audray Rain Maxime Tô Todor Tochev	IPP	Garde d'enfant et trajectoire professionnelle des mères isolées
Jérôme Gautié Coralie Perez	Paris 1	Le rôle du dialogue social dans les transformations technico-organisationnelles liées à l'implémentation de l'IA
Nathan Viltard Eric Maurin	PSE	Better sooner than later? Effects of inter-semester reorientations in French Universities
Julien Bergeot Eric Bonsang	Dauphine-PSL	L'effet causal de l'éducation des enfants sur l'aide informelle apportée à leurs parents
Louis Sirugue	LSE	Mobilité intergénérationnelle selon l'origine en France
Chloé de Meulanaer Camille Landais	LSE	Demand for redistribution and predistribution
Caroline Coly Paola Profeta Almudena Sevilla Margaux Suteau	Univ. Barcelona Bocconi Univ. LSE LSE	The Bystander Issue: Understanding the Role of Beliefs in Workplace Sexual Harassment
Samitan Dutta François Fontaine Sarath Chandra Mudigonda	Doctorant, PSE PSE Doctorant, PSE	Firm-Outcomes: Theory and Evidence from India

PROGRAMME TRAVAIL ET EMPLOI

Responsables : Luc Behaghel, Philippe Askenazy et Dominique Meurs

Demande de travail pour les seniors : ce que révèlent les choix des recruteurs

Marie Andreescu, Luc Behaghel et Joyce Sultan-Parraud

Le maintien et le retour en emploi des travailleurs seniors constituent un enjeu économique et social majeur, dans le contexte du vieillissement de la population active et des réformes successives du système de retraite. Le taux d'emploi des 55-64 ans a nettement progressé au cours des deux dernières décennies, mais demeure inférieur à la moyenne européenne : en 2023, seuls 58% des personnes âgées de 55 à 64 ans occupaient un emploi en France, contre 64% dans l'Union européenne. La réforme des retraites de 2023, en relevant l'âge légal de départ de 62 à 64 ans et en fixant à 67 ans l'âge du taux plein automatique, prolonge mécaniquement la durée de vie active des travailleurs. En supprimant plusieurs régimes spéciaux, elle uniformise les règles d'accès à la retraite et renforce la nécessité de favoriser le maintien en emploi des seniors.

Pourtant, les travailleurs âgés rencontrent encore d'importantes difficultés d'accès à l'emploi. Dans le cadre du programme travail 2025 du Cepremap, nous avons mené une expérimentation par testing – l'envoi de candidatures fictives en réponse à des offres d'emploi – pour

fournir une mesure de la faible demande de travail des entreprises pour les seniors, et analyser les mécanismes sous-jacents. Nous nous sommes intéressés particulièrement aux croyances des recruteurs – fondées ou non – sur le capital humain des seniors.

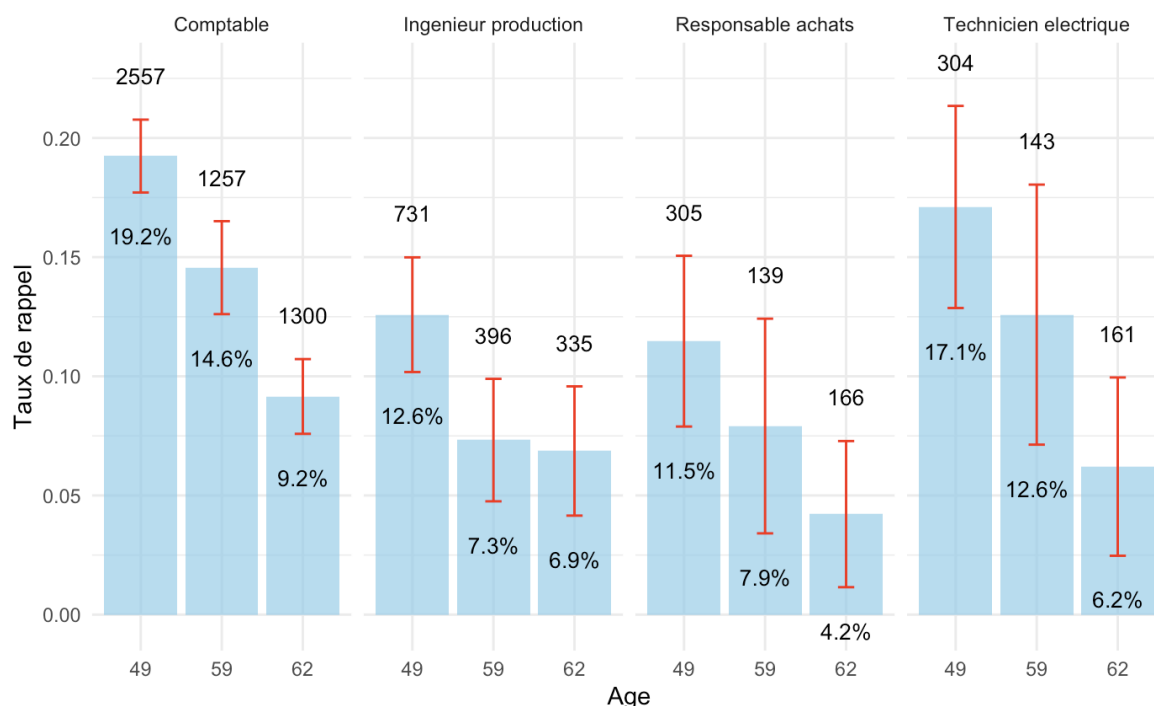
Pour cela, nous avons envoyé 12 000 CVs fictifs en réponse à 6 000 offres d'emploi, variant aléatoirement trois caractéristiques des candidats (en plus de leur âge) :

- l'horizon dont ils disposent pour se former aux besoins de leur nouvelle entreprise avant de prendre leur retraite (« effet horizon ») ;
- les formations qu'ils ont reçues récemment, soit dans les compétences propres à leur métier, soit dans des outils numériques avancés (« effet formations ») ;
- la mobilité du candidat entre différentes entreprises au cours de sa carrière, signal d'une capacité d'adaptation (« effet mobilité »).

Les candidats fictifs ont 49 ans, 59 ans et 62 ans. Un soin minutieux a été apporté à l'élaboration de profils dans quatre métiers : responsable des achats ; comptable ; ingénieur de production ; contrôleur technique et électricité. Ces profils ont été validés par des professionnels du recrutement.

Du point de vue des politiques publiques, il est très important de séparer un effet horizon de l'effet d'autres

FIGURE 1 : PROBABILITÉ D'ÊTRE APPELÉ POUR UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE SELON L'ÂGE



Champ : Candidatures fictives à des offres d'emploi publiées sur francetravail.fr (juin 2024 – mai 2025).

Lecture : Sur trois échantillons statistiquement identiques d'offres d'emploi, un candidat comptable de 49 ans a 10 points de pourcentage de chances de plus d'être rappelé pour un entretien qu'un candidat comptable de 62 ans (19,2% contre 9,2%).

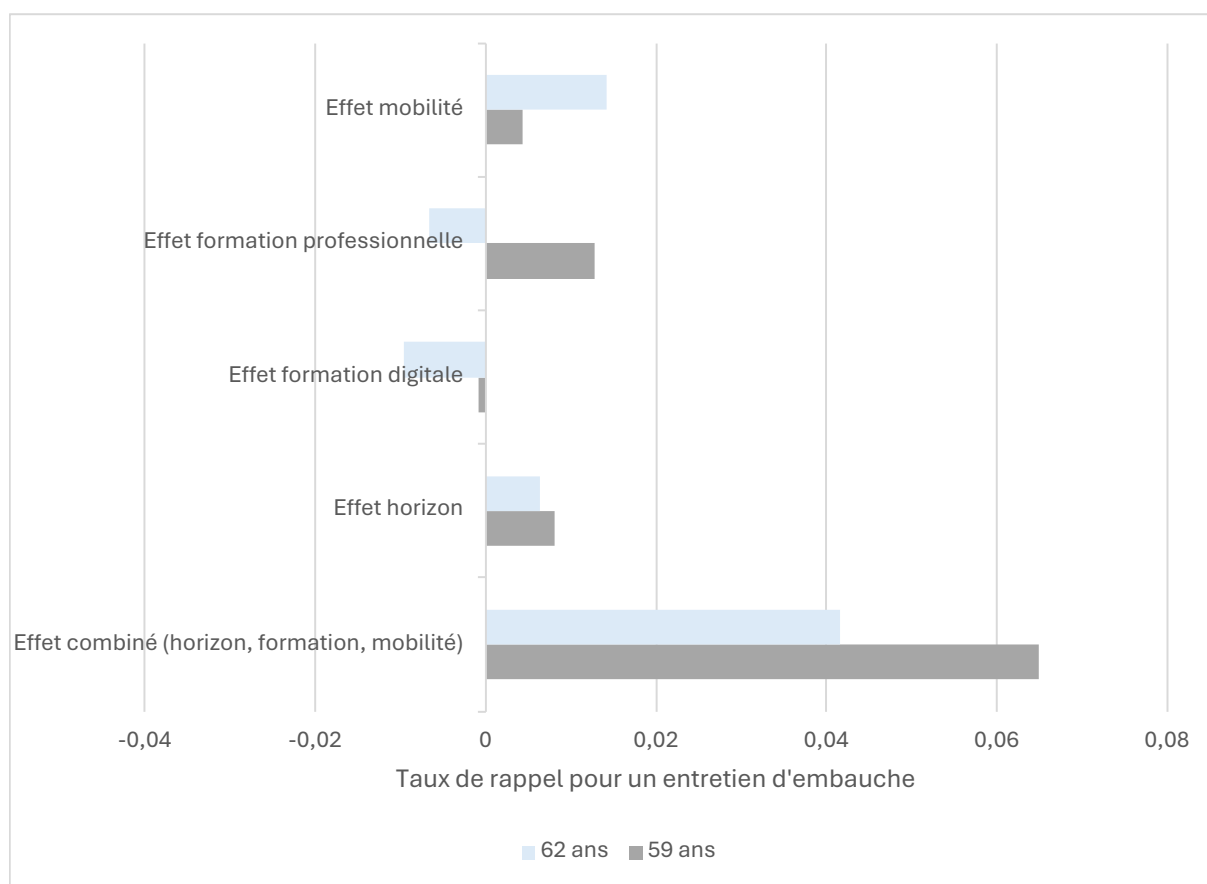
caractéristiques liées à l'âge. En effet, si la faible demande des entreprises pour les candidats seniors est due à l'âge – usure au travail, obsolescence de la formation initiale reçue – des mesures d'accompagnement sont nécessaires pour que le recul de l'âge de la retraite favorise le maintien des seniors dans l'emploi, et non leur passage par le chômage. En revanche, si cette faible demande est due à un horizon trop court – réticence d'embaucher un candidat peu avant son départ à la retraite, ce qui ne lui laisse pas le temps de s'adapter ou se former –, alors le décalage de la retraite se passe d'accompagnement spécifique : à mesure que l'âge du taux plein est retardé, l'horizon se rallonge d'autant, permettant à l'entreprise et au travailleur de rentabiliser les investissements nécessaires au maintien en emploi.

Les recherches existantes peinent à séparer empiriquement effet d'âge et effet horizon, faute de sources de variation probante : si deux candidats du même âge n'ont pas les mêmes droits, c'est qu'ils n'ont pas eu la même carrière. Difficile dès lors de savoir si l'employeur prend en compte ces différences de carrière passée, ou celles d'horizon futur. L'innovation de notre étude est de comparer deux candidats du même âge,

62 ans, aux carrières très proches, mais à l'horizon différent. L'un a connu une période d'emploi de trois ans en Moldavie, un pays qui ne fait pas partie de l'Union européenne et qui, à l'époque, n'avait pas d'accord bilatéral avec la France concernant la validation des cotisations de retraite, tandis que l'autre a connu au même moment une période d'emploi de trois ans en Roumanie, membre de l'Union européenne, lui permettant de valider les trimestres correspondants. Le premier atteint l'âge du taux plein à 67 ans, et l'autre à 64 ans. La comparaison de deux échantillons d'entreprises recevant l'une ou l'autre des deux candidatures permet donc de répondre à la question : les entreprises préfèrent-elles des seniors qui ont cinq ans d'activité devant eux plutôt que deux, et si oui, dans quelle mesure l'augmentation de l'horizon compense-t-elle la pénalité due à l'âge ?

Nos principaux résultats sont résumés par les figures 1 et 2. La figure 1 montre la pénalité liée à l'âge, dans les quatre métiers considérés. En moyenne sur ces quatre métiers, la probabilité d'être appelé pour un entretien d'embauche est réduite d'un tiers (passant de 12,5% à 8,1%, soit une baisse de 4,4 points de pourcentage) entre 59 et 62 ans et de presque autant (4,7 points) entre 49 et 59 ans.

FIGURE 2 : DÉCOMPOSITION DES ÉCARTS DE RAPPEL SELON QUATRE FACTEURS



Champ : Candidatures fictives à des offres d'emploi (comptable, ingénieur de production, responsable achats, technicien électrique) publiées sur francetravail.fr (juin 2024 – mai 2025).

Lecture : Sur des échantillons statistiquement identiques d'offres d'emploi, un candidat de 62 ans a 1,3 points de pourcentage de chances de plus d'être rappelé si son CV présente plusieurs mobilités entre entreprises.

S'agit-il de compétences obsolètes, d'un manque de mobilité professionnelle, ou d'un horizon trop court ? La figure 2 montre qu'aucun de ces facteurs ne permet, à lui seul, d'expliquer une telle chute des chances de recrutement. Pris séparément, aucune des dimensions – horizon, formation ou mobilité – ne permet d'expliquer les 4,4 points qui séparent les candidats de 59 et 62 ans, ou les 4,7 points qui séparent ceux de 49 et 59 ans. Les effets de chaque dimension sont faibles, et statistiquement non significatifs. En revanche, combiner un allongement de trois ans de l'horizon d'activité, une formation professionnelle récente financée par

l'employeur et une carrière mobile permet au candidat de 62 ans de rattraper celui de 59 ans, et à celui de 59 ans de rattraper celui de 49 ans. Autre résultat intéressant : l'allongement de l'horizon a un effet positif statistiquement significatif lorsque les entreprises souhaitent recruter en CDI, mais négatif pour celles qui postent une offre en CDD.

Le message pour les politiques publiques est clair : **si l'horizon d'activité accru des seniors peut encourager leur recrutement par les entreprises prêtes à recruter en CDI, cela ne suffit pas. Accompagner les carrières en amont reste incontournable.**

ECONOMIE PUBLIQUE ET REDISTRIBUTION

Responsables : Antonin Bergeaud & Antoine Bozio

Policy Brief. La fabrique du recrutement dans une entreprise publique multi-établissements en Île-de-France

La discrimination à l'embauche est un sujet largement documenté dans le secteur privé, en France comme à l'international (Bertrand et Mullainathan, 2004). On dispose aujourd'hui d'un ensemble solide de résultats sur les mécanismes possibles, les situations où elle est la plus probable, et les politiques qui permettent de la réduire. En revanche, on connaît beaucoup moins bien les discriminations dans les grandes organisations publiques, en particulier lorsqu'elles sont multi-établissements et recrutent à grande échelle. Or ces employeurs représentent une part importante de l'emploi,

structurent le fonctionnement de services essentiels, et portent explicitement une mission d'exemplarité en matière d'égalité de traitement.

Le cas des entreprises publiques diffère du privé sur plusieurs dimensions. D'abord, les objectifs ne sont pas exclusivement économiques : les contraintes de continuité de service ou de présence territoriale pèsent sur les recrutements, notamment dans les métiers en tension où la rapidité de décision devient déterminante. Ensuite, la gouvernance est plus complexe : les règles et

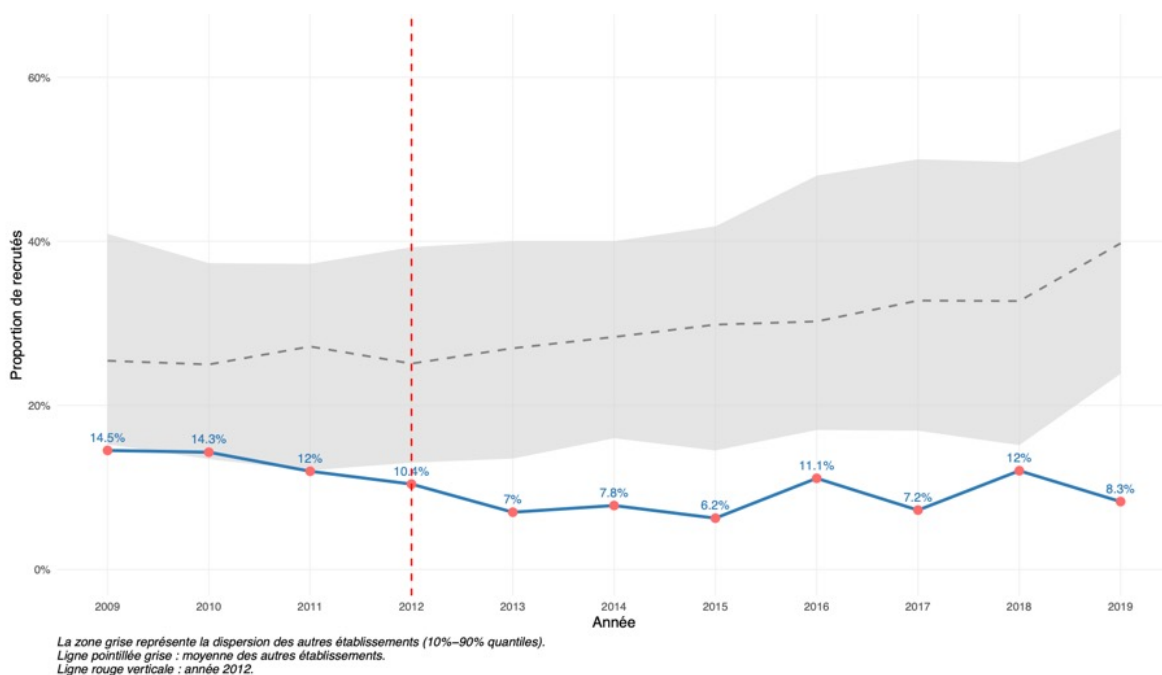


Figure 1. Proportion de recrutements du groupe étudié dans l'établissement analysé et dans les autres établissements (2009-2019). La courbe correspond à l'établissement analysé ; la zone grisée représente la dispersion des autres établissements du réseau (quantiles 10 %- 90 %) et la courbe en pointillés leur moyenne.

les procédures sont souvent formalisées, mais leur mise en œuvre peut varier sensiblement entre établissements. Enfin, l'enjeu est public au sens fort : lorsqu'un écart de traitement apparaît, il ne concerne pas seulement l'équité interne de l'organisation ; il interroge aussi la capacité de l'État à garantir l'égalité d'accès à l'emploi public et, indirectement, la confiance dans l'institution.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'étude de **Gabriel Orsatti, Joyce Sultan et Maxime Tô (2025), financée par le Cepremap. Elle analyse les recrutements observés entre 2009 et 2020 au sein d'une grande entreprise publique multi-établissements francilienne.** Pour des raisons de confidentialité, le nom de l'entreprise reste anonyme et les professions analysées sont désignées comme métier A, métier B et métier C. L'étude part d'un cas concret : un établissement pour lequel des alertes internes ont été remontées au sujet de possibles discriminations dans les pratiques de recrutement à l'encontre des personnes dont l'origine est étrangère (née hors de l'UE ou dont l'identité est à « consonance étrangère »). L'objectif est alors de vérifier, à partir des données RH de l'entreprise, si cet établissement se distingue effectivement des autres établissements, ou si les écarts perçus peuvent s'expliquer par des différences de contexte.

Pourquoi les statistiques descriptives ne suffisent pas

Une première lecture des données peut sembler aller dans un sens clair. Si l'on compare, au fil du temps, la place du groupe étudié (les personnes d'ascendance migratoire africaine) dans les recrutements de l'établissement analysé à celle observée dans les autres établissements, on constate une sous-représentation persistante sur la période (Figure 1). Ceci signale qu'il existe bien un écart visible dans les données, et qu'il n'est pas seulement ponctuel.

Mais une telle statistique descriptive ne permet pas, à elle seule, de conclure à une différence de traitement dans le recrutement. Dans un réseau multi-établissements, plusieurs mécanismes peuvent produire des écarts de composition sans que le recrutement soit plus discriminant au sens strict. La ségrégation socio-spatiale peut influencer le vivier de candidatures accessible à chaque établissement, et deux établissements proches en apparence peuvent recruter sur des bassins de main-d'œuvre très différents (D'Haultfoeulle et Rathelot, 2017). Les candidats peuvent aussi avoir des préférences de mobilité spécifiques selon les postes et les lieux. Enfin, le profil de qualification des candidats peut varier selon les métiers ou les établissements, ce qui complique l'interprétation d'écarts bruts.

Défi empirique : mesurer un signal d'ascendance migratoire supposée

Les bases administratives ne contiennent pas d'infor-

mation déclarative sur l'origine ou l'ascendance des individus. L'étude utilise donc une mesure indirecte, fondée sur les noms et prénoms, grâce à un logiciel onomastique qui attribue une probabilité d'association à différentes aires géographiques. Le groupe d'intérêt est défini comme une ascendance migratoire susceptible d'être perçue comme africaine.

Cette mesure n'a pas vocation à identifier une origine au sens sociologique ou administratif. Elle vise plutôt à approcher un signal potentiellement visible dans un recrutement, tel qu'il peut être interprété par un recruteur, ce qui est précisément la variable pertinente lorsqu'on cherche à tester des écarts de sélection.

Stratégie d'identification : construire une référence crédible, puis mesurer l'écart

Le cœur de la méthode consiste à comparer l'établissement analysé à une référence construite à partir du reste du réseau. Pour chaque année, l'étude calcule la part du groupe étudié parmi les recrutements réalisés cette année-là dans les autres établissements. Cette part sert ensuite à déterminer combien de recrutements de ce groupe l'établissement analysé aurait eu en moyenne s'il s'était comporté comme les autres établissements, compte tenu de son volume total de recrutements.

L'intérêt de cette approche est de raisonner à l'échelle d'une année donnée, ce qui limite le risque d'attribuer à un établissement une variation qui viendrait simplement d'un changement général du contexte de recrutement. Elle permet aussi d'évaluer si l'écart observé est statistiquement significatif.

Enfin, même si la comparaison interne contrôle pour un certain nombre de différences non observables, elle peut être biaisée si les établissements ne recrutent pas sur les mêmes marchés du travail par exemple. L'étude introduit donc une segmentation en zones géographiques et en métier afin de construire des références plus locales, et teste aussi des ajustements fondés sur la composition démographique des territoires, à partir d'informations de recensement.

Résultats : un écart persistant

L'analyse confirme d'abord que l'établissement analysé se distingue, sur plusieurs années, par une sous-représentation du groupe étudié dans ses recrutements. Lorsqu'on compare ses recrutements à ce que l'on observe dans le reste du réseau au cours de la même période, il recrute moins souvent des candidats associés à une ascendance migratoire susceptible d'être perçue comme d'origine africaine. Ce résultat se vérifie toutes les années et l'écart semble suffisamment marqué pour que l'établissement apparaisse comme un cas atypique à l'échelle du réseau.

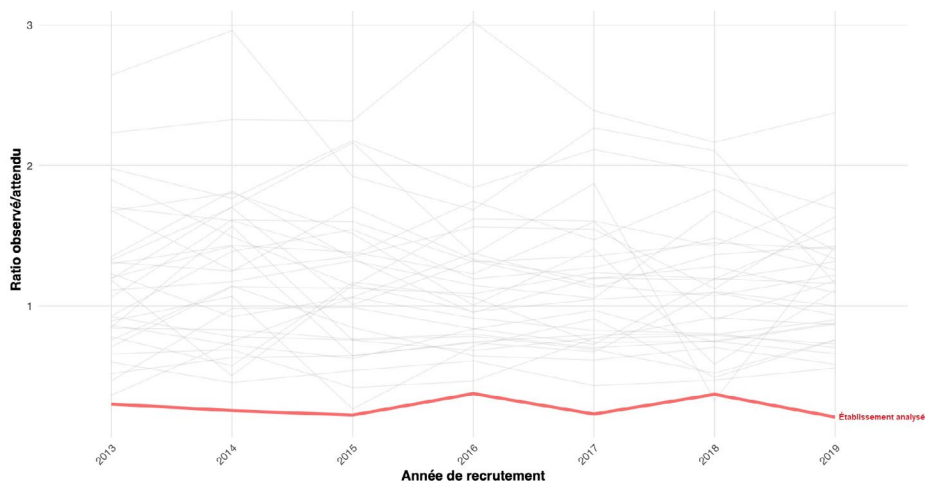


Figure 2. Suivi au cours du temps du ratio "observé/attendu" pour les recrutements du groupe étudié dans l'établissement analysé. Un ratio égal à 1 signifie que l'établissement recrute comme la référence construite à partir des autres établissements. Un ratio inférieur à 1 indique une sous-représentation. La courbe rouge correspond à l'établissement analysé, les courbes grises aux autres établissements du réseau.

Un point important est que ce constat ne disparaît pas lorsque l'on renforce la comparaison en rapprochant la référence du vivier local. Lorsque l'on compare l'établissement analysé à d'autres établissements situés dans des zones de marché du travail similaires, la sous-représentation demeure visible. Cela réduit fortement l'interprétation purement géographique selon laquelle l'écart observé serait uniquement le reflet d'un bassin de candidatures différent.

Le même diagnostic apparaît lorsqu'on raisonne par métier. En séparant les recrutements de métier A, métier B et métier C (typiquement des métiers qui diffèrent par le niveau de qualification), l'étude retrouve des écarts qui vont dans le même sens. Le fait que la sous-représentation ne soit pas concentrée sur un seul métier suggère que le phénomène n'est pas uniquement lié à une spécificité technique ou à un fonctionnement isolé, mais peut refléter des pratiques plus générales de traitement des candidatures au sein de l'établissement.

La stabilité en emploi n'apparaît pas déterminante

Une manière courante de rationaliser des écarts de recrutement consiste à invoquer une logique de prudence managériale : un établissement pourrait recruter différemment s'il anticipe des durées en poste plus courtes, et cherche à limiter les coûts de rotation. L'étude teste directement cette hypothèse en examinant si les établissements qui sous-recrutent davantage le groupe étudié sont aussi ceux où l'on observe des durées d'emploi plus faibles.

Les résultats ne vont pas dans ce sens. L'écart de recrutement ne s'accompagne pas, de façon robuste, d'un différentiel de stabilité qui permettrait de l'interpréter comme une réponse mécanique à une contrainte de turnover.

Conclusion et pourquoi ces résultats importent pour le secteur public

En combinant comparaison interne, prise en compte du contexte local et analyse par métiers, l'étude met en évidence un sous-recrutement persistant du groupe étudié dans l'établissement analysé, qui résiste à plusieurs tests de robustesse. En l'absence d'une explication simple par la stabilité en emploi, ces résultats pointent vers des différences de sélection qui méritent d'être analysées à partir des pratiques concrètes de recrutement et suggèrent que la discrimination est une hypothèse plausible.

L'étude éclaire un angle mort de la littérature et du débat public : la mesure des écarts de recrutement dans des organisations publiques multi-établissements. Dans le secteur privé, les discriminations sont souvent abordées à travers le prisme des pertes de performance, des risques juridiques ou des pratiques de gestion des ressources humaines. Dans le secteur public, l'enjeu est d'une autre nature. Il touche à l'égalité d'accès à l'emploi public, à la cohérence entre principes affichés et pratiques effectives, et à la capacité d'une institution à garantir un traitement équitable sur l'ensemble de ses établissements.

Références

- Bertrand, Marianne et Sendhil Mullainathan (2004).** "Are Emily and Greg More Employable than Lakisha and Jamal? A Field Experiment on Labor Market Discrimination." *American Economic Review*, 94(4), 991-1013.
- D'Haultfœuille, Xavier et Roland Rathelot (2017).** "A partial identification analysis of racial discrimination in hiring", *Review of Economic Studies*, 84(1), 225-255.
- Orsatti, Gabriel, Sultan, Joyce, et Tô, Maxime (2025). « La fabrique du recrutement dans une entreprise publique multi-établissements en Île-de-France. Quels écarts selon l'ascendance migratoire supposée ? »

MONDIALISATION, DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Miren Lafourcade, Sylvie Lambert et Katheline Schubert

Appartenance de groupe, soutien social et bien-être individuel

Nous avons soutenu en 2025 plusieurs projets analysant le rôle de l'appartenance à des groupes sociaux clairement définis et des politiques publiques qui en tiennent compte. Ces travaux portent sur des contextes variés — un quartier d'une grande ville mexicaine, des migrants vénézuéliens au Pérou et des écoles à Bogotá (Colombie). Ils sont tous centrés sur l'accumulation du capital humain à l'école et s'intéressent soit aux réseaux familiaux, soit aux relations entre les enfants. Par ailleurs, sur un thème connexe, nous avons également soutenu le lancement d'un projet consacré à l'enseignement de la santé sexuelle et reproductive dans les écoles mexicaines.

Conséquences à long terme de la ségrégation à l'époque coloniale à Guadalajara

La ségrégation urbaine demeure une caractéristique persistante des villes à l'échelle mondiale, souvent héritée d'institutions historiques. Elle conduit à la formation de groupes voisins appartenant à des réseaux sociaux disjoints, susceptibles d'adopter des trajectoires très différentes lorsque l'appartenance à un groupe influence les choix individuels. **Le projet de Guillermo Woo-Mora** étudie les conséquences à long terme de la ségrégation héritée de l'époque coloniale à Guadalajara, au Mexique, où une décision administrative du XV^e siècle a séparé les colons espagnols et les communautés autochtones de part et d'autre d'un petit ruisseau. La question centrale du projet est de déterminer si cette ségrégation spatiale historique, alors même que la frontière physique a disparu et que les infrastructures publiques sont aujourd'hui relativement bien réparties, continue d'affecter l'accumulation du capital humain via des formes localisées de capital social.

À l'aide d'un modèle de régression spatiale discontinue (RDD) et de données issues du recensement de 2020, l'analyse met en évidence un niveau d'éducation plus faible juste à l'est de l'ancienne frontière, même lorsqu'ils résident à seulement quelques mètres de distance. Il persiste après prise en compte du revenu des ménages, du niveau d'éducation des parents, des migrations, des prix fonciers et des caractéristiques des quartiers.

Les données révèlent également des différences marquées en matière de confiance sociale. Les habitants de la partie Est déclarent une confiance nettement plus élevée envers leurs voisins — une forme de capital social relationnel —, mais une confiance significativement plus faible envers les institutions publiques telles que la police, les autorités locales ou le Congrès. Cette orientation vers des liens locaux étroits s'accompagne d'un niveau de participation civique plus faible en dehors du quartier et par un taux moyen de scolarisation plus faible. Ces résultats suggèrent que le capital social de quartier, façonné par une ségrégation ancienne, peut limiter durablement l'investissement dans l'éducation.

Impact des pratiques restauratives en milieu scolaire sur la cohésion sociale entre élèves

Oscar Diaz cherche à évaluer, à l'aide d'un essai contrôlé randomisé, l'impact des pratiques restauratives en milieu scolaire sur la réduction de la violence entre pairs, l'amélioration du bien-être psychologique des élèves et le renforcement de la cohésion sociale. Ces pratiques visent à instaurer un dialogue entre l'ensemble des parties prenantes afin de reconnaître et de réparer les dommages causés par des interactions violentes.

L'intervention est mise en œuvre entre juin et octobre 2025 dans 48 classes réparties dans 48 écoles publiques de Bogotá, sélectionnées en raison de niveaux élevés de violence scolaire et d'une forte proportion d'élèves issus de populations vulnérables, notamment des personnes déplacées internes et des migrants. Elle est conduite par le personnel du Secrétariat à l'Éducation de la ville et consiste en des ateliers de pratiques restauratives animés par des facilitateurs formés. Ces ateliers visent à résoudre des conflits identifiés au sein des classes, à améliorer les relations entre élèves et à renforcer les compétences socio-émotionnelles nécessaires à la prévention et à la résolution pacifique de futurs conflits.

La collecte des données post-intervention s'est déroulée entre octobre et novembre 2025 dans 96 écoles, incluant les groupes traités et les groupes de contrôle. En moyenne, 33 élèves par classe ont

été interrogés, pour un échantillon total de 2 654 élèves. Les données combinent des enquêtes individuelles auprès des élèves et des enseignants, ainsi que des données administratives existantes.

Les résultats préliminaires suggèrent des **effets positifs des pratiques restauratives sur le climat scolaire, notamment une réduction des conflits signalés**, une augmentation des niveaux d'empathie et une amélioration des relations entre auteurs et victimes. Une diminution significative des signalements de situations conflictuelles est également observée du côté des victimes. En revanche, à court terme, les élèves appartenant aux groupes traités déclarent des niveaux de stress plus élevés et une dégradation de certains indicateurs de santé mentale. Les conclusions définitives dépendront de l'analyse complète des données et de la poursuite du projet.

Deux autres projets ont été lancés sur ces thématiques.

Celui d'**Andrea Cornejo** vise à analyser comment **l'augmentation rapide des inscriptions d'élèves migrants vénézuéliens**, en modifiant la composition des classes, a affecté le bien-être des élèves, leurs aspirations professionnelles ainsi que la répartition géographique des enseignants à l'échelle nationale. Ce travail s'appuiera sur des données longitudinales au niveau des élèves issues du MINEDU et sur l'Encuesta Nacional a Docentes (ENDO), une enquête nationale représentative des enseignants, qui collecte des informations détaillées sur la satisfaction professionnelle, les conditions de travail perçues et les attentes de carrière.

Laura Ahlborn étudie dans quelle mesure les modalités de **diffusion de l'éducation sexuelle en milieu scolaire en Colombie** influencent les connaissances des élèves en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR), ainsi que des résultats de plus long terme liés à la fécondité, à l'éducation et à la participation au marché du travail. Le projet mobilise des données sur les politiques publiques ayant influencé les connaissances des adolescents en matière de SDSR sur la période étudiée, notamment l'introduction, dans certains États, de matières spécifiques (asignaturas estatales) consacrées à l'éducation sexuelle, ainsi que le déploiement de services de santé adaptés aux adolescents à partir de la fin des années 1990. Il permettra ainsi d'analyser les complémentarités entre l'information diffusée à l'école et l'accès aux services de santé destinés aux jeunes.

Politique de la ville en matière de ségrégation urbaine et scolaire en France : une politique de labellisation contre-productive

L'année 2025 a marqué l'achèvement d'un projet de recherche consacré au rôle de la politique de la ville dans la ségrégation urbaine et scolaire en France, mené par **Manon Garrouste** et **Miren Lafourcade**.

En ciblant des quartiers labellisés « prioritaires » situés en deçà d'un seuil de pauvreté, cette politique vise à réduire les inégalités sociales et scolaires. Toutefois, l'étude montre qu'elle engendre également des **effets de recomposition sociale large-ment contre-productifs**. Les auteurs mettent en évidence un évitement marqué des collèges publics situés dans les quartiers nouvellement labellisés, par rapport à ceux des quartiers situés juste au-dessus du seuil d'éligibilité, qui n'ont pas été touchés par la politique. Ce phénomène ne concerne pas uniquement les ménages favorisés, qui se tournent davantage vers l'enseignement privé, mais touche aussi les ménages plus modestes, qui privilégient des établissements publics hors zone. Cette fuite scolaire s'accompagne d'une forte dépréciation des prix immobiliers et d'une paupérisation accrue des quartiers « prioritaires ». La recomposition sociale qui en résulte neutralise en grande partie les effets bénéfiques des dispositifs éducatifs compensatoires destinés aux collégiens de ces quartiers. En matière de résultats scolaires, les aides mises en œuvre ne parviennent pas à compenser les effets négatifs liés à la perte d'attractivité des établissements et à la recomposition sociale des pairs. Enfin, la stigmatisation territoriale persiste même après la sortie du dispositif : la délabellisation ne s'accompagne ni d'un regain d'attractivité résidentielle ni d'une amélioration des performances scolaires, ce qui atteste de l'existence d'effets réputationnels durables et délétères des politiques passées.

L'indispensable mais difficile adaptation des pays en développement à un climat qui change

Dans les pays en développement, l'adaptation au changement climatique est un défi à la fois institutionnel, technique, financier et humain. C'est aussi une condition nécessaire à la simple survie économique et sociale des populations.

Contrairement à l'atténuation qui est un bien public global, l'adaptation semble en première approche relever des décisions individuelles des agents. En effet, dans un cadre de marchés parfaits, les agents

choisiraient spontanément le niveau optimal d'ajustement face aux chocs climatiques. Mais les marchés ne sont pas parfaits : les imperfections d'information, les contraintes financières, les rigidités de toutes sortes empêchent une adaptation individuelle socialement efficace et justifient l'intervention publique.

Deux voies sont possibles pour s'adapter au changement climatique :

- l'adaptation ex post, en réaction à un choc climatique une fois qu'il s'est produit, comme l'augmentation de l'irrigation pendant une sécheresse ou l'achat d'un climatiseur après une vague de chaleur ;
- l'adaptation ex ante, à travers les investissements réalisés par anticipation sur la base d'informations scientifiques concernant le climat futur, tels que la construction de digues, le choix de semences résistantes ou l'investissement dans des infrastructures durables.

La capacité à mobiliser des ressources pour l'adaptation ex ante est souvent limitée par un manque de capacités institutionnelles, de capital et de technologies disponibles, ce qui rend les populations beaucoup plus dépendantes d'une adaptation réactive, souvent plus coûteuse en termes de bien-être à long terme.

Ensuite, l'adaptation individuelle est freinée par l'absence de marchés de l'assurance fonctionnels, les limites aux droits de propriété (insécurité foncière) et un accès difficile au crédit. Par exemple, sans assurance récolte, un agriculteur hésitera à adopter des technologies plus productives mais plus risquées face aux aléas météorologiques. Enfin, l'adaptation repose sur l'information et les croyances des agents. Or, l'information climatique est un bien public souvent sous-fourni. Des prévisions météorologiques inexactes ou une mauvaise perception des risques (biais cognitifs) conduisent à des décisions sous-optimales, voire à une mal-adaptation.

Enfin, les populations pauvres et vulnérables subissent davantage les dommages provoqués par le changement climatique car elles disposent de moins de capacités d'adaptation que les populations plus riches. Ceci confère à l'intervention publique une justification supplémentaire, au-delà de la correction des défaillances de marché et des biais cognitifs : corriger l'accroissement des inégalités qui accompagne quasi-automatiquement l'augmentation des températures et celle des événements climatiques extrêmes.

L'étude de Vrinda Sharma sur l'augmentation de la salinité dans le delta du Mékong au Vietnam, réalisée avec le soutien du Cepremap, illustre parfaitement la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique dans les pays en développement. Si l'attention se porte souvent sur la température, la salinisation croissante des eaux douces, causée par l'élévation du niveau de la mer et la réduction des sédiments fluviaux, représente une menace majeure pour les deltas densément peuplés.

Le riz, pilier de la sécurité alimentaire, a une tolérance extrêmement faible à la salinité. Dès que la concentration dépasse 2 g/l, la productivité chute drastiquement. En 2016, un choc de salinité a ainsi amputé la production annuelle de riz du Vietnam de 1,5 %.

Les agriculteurs disposent de plusieurs options pour s'adapter, mais chacune a ses limites. Ils peuvent pivoter vers l'aquaculture (élevage de crevettes) ou diversifier leurs cultures avec des arbres fruitiers. Cependant, ces transitions exigent de nouveaux savoir-faire techniques et des investissements financiers lourds. D'autres stratégies incluent la migration vers les zones urbaines ou la modification de l'offre de travail, notamment à travers une participation accrue des femmes au marché de l'emploi pour compenser les pertes agricoles.

L'intervention de l'État est indispensable là où les changements de pratique individuels ne suffisent pas. Cela inclut la fourniture de biens publics : les infrastructures lourdes (digue, ponts) et les systèmes d'alerte précoce (pour la salinité ou les tempêtes) ne peuvent être financés que par le secteur public. Cela inclut également le développement des solutions fondées sur la nature : la protection des mangroves, comme au Vietnam ou en Inde, s'est révélée être une stratégie de protection «sans regret» très efficace pour réduire les décès lors de cyclones.

L'adaptation dans les pays en développement est une course contre la montre. Comme le montre le travail de Sharma au Vietnam, elle nécessite non seulement des changements de pratiques individuelles, mais aussi des politiques publiques robustes et un soutien international massif pour combler le fossé entre les besoins croissants et les capacités réelles. Sans une intégration de l'adaptation dans les plans de développement globaux, les gains de réduction de la pauvreté des dernières décennies pourraient être réduits à néant par un climat de plus en plus chaud et instable.



Rapport d'activité 2025

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS